N°520 du 18 mars 2019-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 10e année

PANIQUE ET DÉSESPOIR À L'OPPOSITION RADICALE

La leçon de culture démocratique donnée par le représentant personnel du secrétaire général de l'Organisation des nations unies François Lanceny Fall à la Fédération de l'opposition congolaise (Foc) et au Collectif des partis de l'opposition congolaise (Cpoc) n'a pas été appréciée à sa juste valeur. L'opposition, toutes tendances confondues, l'a vécue comme une humiliation. En effet, Claudine Munari, Mathias Dzon, Jean Itadi, Christophe Moukouéké et Paulin Makaya ainsi que bien d'autres opposants, ont brûlé la politesse à ce fonctionnaire international qui a bien voulu ramener cette opposition sur le chemin de la démocratie moderne.

☞ 3

Inondation programmée

LE VILLAGE MBOUABÉ ET LA CHAUSSÉE DE LA RN2 À LÉFINI FORTEMENT MENACÉS

☞ 13

In mémoriam

IL Y A 42 ANS LE PRESIDENT MARIEN NGOUABI ETAIT ASSASSINÉ

☞ 2

LA VIE ET L'OEUVRE D'EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA EXALTÉES À OYO

A la faveur du dixième anniversaire de sa naissance au ciel, la vie et l'œuvre d'Edith Lucie Bongo Ondimba ont été glorifiées à Edou, un arrondissement de la commune d'Oyo, où son âme repose en paix. En revisitant la personnalité de cette dame, l'on découvre avec bonheur qu'elle était vertueuse et pieuse. En 45 ans de vie active, elle n'a laissé que de bons souvenirs, car ses œuvres de charité avaient dépassé le strict cadre de la famille. De l'évocation qui a été consacrée à elle, le 14 mars 2019, l'abbé Gervais Protais Yombo a reconnu «*qu'au-delà de la personne d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ce sont les valeurs qu'elle a incarnées qui font sa grandeur, autrement dit, les valeurs humaines, sociales et spirituelles ». Ce qui revient à dire qu'elle avait compris* très tôt que les antivaleurs ne font pas bon ménage avec le progrès et l'unité.

☞ 8

EST-CE LE GRAND RETOUR DES COUPS D'ETAT AU CONGO ?

☞ 6

In mémoriam

IL Y A 42 ANS LE PRESIDENT MARIEN NGOUABI ETAIT ASSASSINÉ

Dimanche 13 mars 1977, de façon prémonitoire, le président Marien Ngouabi s'adresse aux femmes de l'URFC en ces termes : «*Lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son unité qu'en le lavant avec ton sang*». Cinq jours plus tard, précisément le vendredi 18 mars 1977 à 14h30, dans sa résidence de l'Etat-major où il résidait depuis huit (8) ans, Marien Ngouabi, président de la République populaire du Congo, âgé de 38 ans, « *trouve la mort au combat, l'arme à la main* ». La nouvelle qui se répand d'abord de bouche à oreille, ne semble convaincre personne. N'empêche que tous les travailleurs exerçant au centre-ville de la capitale en l'apprenant, ont fui dans toutes les directions. Le sauve-qui-peut galvanise taximen, vendeurs et piétons qui regagnent les quartiers périphériques la peur au ventre. L'après-midi est caractérisé par la présence des militaires aux principaux carrefours. Les identités des passants sont contrôlées. Chacun s'interroge et veut savoir si réellement le président de la République a été blessé comme le laisse penser radiotrottoir.

Vers 17h30, l'amertume se mêle à l'angoisse, surtout lorsque la radio nationale, la Voix de la Révolution Congolaise programme de façon inattendue la musique militaire et les chants patriotiques. La panique s'empare des Brazzavillois. Aux environs de 18h, un communiqué gouvernemental annonce l'instauration d'un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national de 19h à 6h. L'inquiétude est générale. Pourquoi le président de la République, d'ordinaire très réactif ne parle pas, s'interroge le citoyen lambda. Pourquoi des coups de feu l'après-midi à l'Etat-major? Perplexité, angoisse et inquiétude pèsent sur la capitale congolaise. L'ensemble du pays semble être sous une chape de plomb toute la nuit. Jamais, le président Marien Ngouabi n'est resté aussi silencieux pendant plusieurs heures après des rumeurs aussi tonitruantes qu'alarmantes.

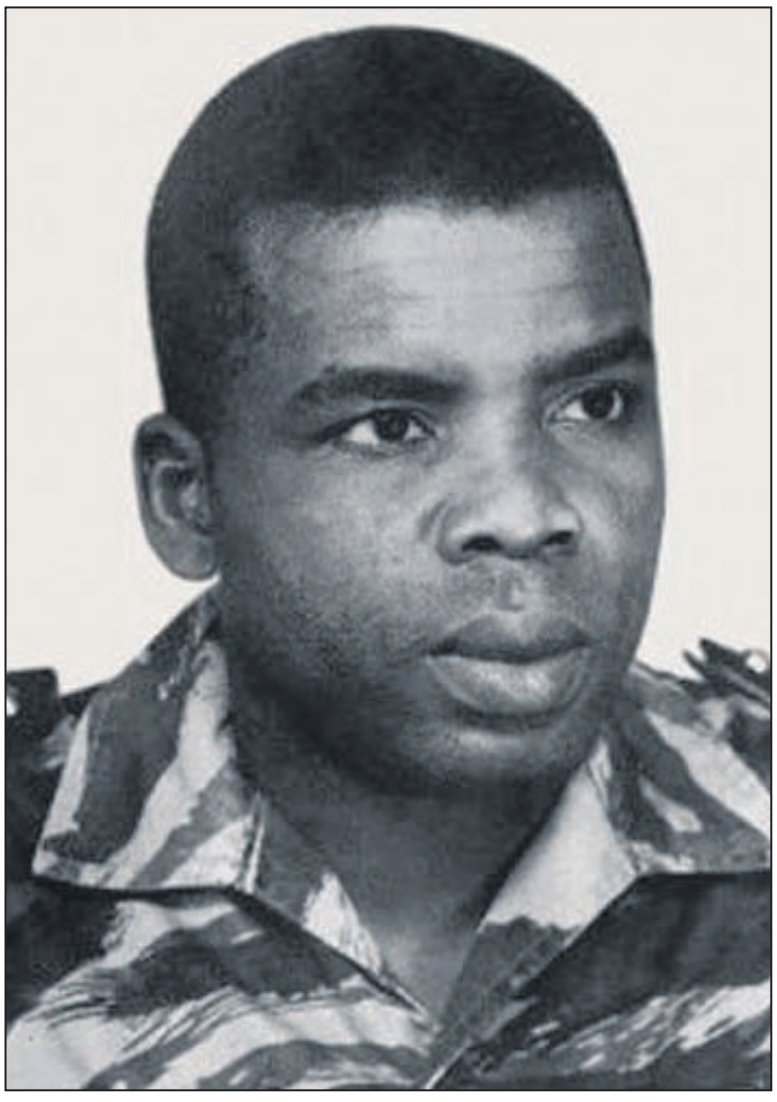

C'est samedi matin, à 7h que l'opinion nationale est informée sur la situation qui prévaut à Brazzaville. Dans un communiqué lu par le Commandant Denis Sassou N'Guesso, membre de l'Etat-major spécial révolutionnaire et ministre de la défense, il est annoncé : « *Peuple congolais, il y a quelques jours, le Chef de la Révolution congolaise, le camarade Marien Ngouabi annonçait au cours d'un meeting marquant la célébration de l'an 12 de l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo, place de l'hôtel de ville de Brazzaville, la tenue très prochaine des assises du 3ème congrès extraordinaire de notre jeune et dynamique parti, le Parti Congolais du Travail. Chaque Congolaise, chaque Congolais sait que le 3ème congrès extraordinaire du parti devait doter notre pays d'institutions révolutionnaires stables afin de donner un élan nouveau à la lutte que mène notre peuple.*

Mais l'impérialisme aux abois, dans un dernier sursaut, vient par l'entremise d'un commando suicide, d'attenter lâchement à la vie du dynamique Chef de la Révolution congolaise, le camarade Marien Ngouabi qui a trouvé la mort au combat, l'arme à la main, le vendredi 18 mars 1977, à 14h30.

Aussi, compte tenu de la situation qui prévaut, le Comité Central du PCT a t- il décidé au cours de sa réunion de ce jour, de déléguer pleins pouvoirs à un Comité Militaire du Parti composé de onze (11) membres qui aura pour tâches de préparer les obsèques nationales, de gérer les affaires d'Etat et d'assurer la défense, la sécurité du peuple et de la Révolution et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Le Comité Militaire du Parti invite le peuple à redoubler de vigilance et à sauvegarder par tous les moyens la révolution et l'unité nationale pour lesquelles le Président Marien Ngouabi a donné sa vie. Un deuil national est décrété pour une durée d'un mois à compter de ce jour. Vaincre ou mourir ! Tout pour le peuple, rien que pour le peuple ».

Les Congolais fondent en larmes, s'arrachent les cheveux à l'annonce de la triste nouvelle. Dans les quartiers de Brazzaville, les sujets gravitent autour de l'évènement inédit qui plonge le pays dans un deuil inattendu. A propos du commando suicide, chacun attend d'en savoir plus. Parallèlement, les patrouilles des forces armées s'intensifient. A la radio nationale, un communiqué fortement articulé par le Capitaine Florent Ntsiba, porte-parole du Comité Militaire du Parti interdit les attroupements de plus de cinq (5) personnes. C'est vers 8h, que la radio nationale annonce que le commando suicide était dirigé par l'ex-capitaine Barthélémy Kikadidi, infiltré jusqu'à la résidence présidentielle sous un nom d'emprunt, celui du Capitaine Motando, pressenti depuis peu par le Commandant Marien Ngouabi comme Chef de son Etat-major particulier. Trois personnes en tenue militaire l'accompagnaient à bord d'une Peugeot 404 de couleur blanche. Le forfait commis, deux ont été abattus, tandis que Kikadidi et l'autre ont pris la fuite, abandonnant dans les jardins présidentiels, voiture, armes et tenues militaires.

La tragédie du 18 mars 1977 engendre un autre fait aussi tragique que le précédent. Dans la soirée du 22 mars 1977, son Eminence, le Cardinal Emile Biayenda est enlevé et sommairement exécuté par un groupe de trois personnes appartenant à la famille du président Marien Ngouabi. Le prélat avait été reçu le 18 mars 1977 par le Chef de l'Etat peu avant son assassinat. Les superstitieux avaient radoté qu'il avait au cours de cette audience, ôté les pouvoirs secrets du président pour le rendre vulnérable. Le Comité Militaire du Parti, dans un communiqué, dénonce et condamne cet odieux assassinat, rappelant que toute sa vie durant, le Président Marien Ngouabi avait travaillé dans le sens de l'unité nationale et dans celui de bons rapports entre l'Etat et toutes les confessions religieuses exerçant au Congo.

Dans les familles des croyants, on s'effondre à l'écoute de cet autre message plongeant l'ensemble de la communauté nationale dans un double deuil. Dimanche 27 mars 1977, les obsèques officielles du Cardinal congolais se déroulent dans le jardin de l'évêché.

Vendredi 1er avril 1977, dès 7h, après la publication par le Comité Militaire du Parti du programme officiel des funérailles du Président Marien Ngouabi, une procession commence à la Place de la poste centrale vers le palais du peuple où est exposé le corps du Chef de l'Etat assassiné. La discipline est totale. La procession dure jusqu'à 20h30, avant la dernière veillée qui réunit plusieurs personnes dans les jardins du Palais du Peuple. Le jour des obsèques, le samedi 2 avril 1977, se passe dans le même climat. Depuis, le Président Marien Ngouabi repose au mausolée de l'Etat-major qui porte son nom.

La Rédaction

NUMÉROS UTILES
(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	05 516 89 89 ou le 118
Pompes funèbres municipales (pour le ramassage des corps en dépot)	06 662 53 00 05 536 92 71
Radio Congo :	05 582 32 73
SNE :	42.42
SNDE :	05 648 40 60
Hôpital de Mfilou	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées Pierre Mobengo:	06 654 91 32
CHU-B :	05 566 13 55
CNLS :	06 624 70 00
CNTS :	01 223 02 73

PANIQUE ET DÉSESPOIR À L'OPPOSITION RADICALE

La leçon de culture démocratique donnée par le représentant personnel du secrétaire général de l'Organisation des nations unies François Lanceny Fall à la Fédération de l'opposition congolaise (Foc) et au Collectif des partis de l'opposition congolaise (Cpoc) n'a pas été appréciée à sa juste valeur. L'opposition, toutes tendances confondues, l'a vécue comme une humiliation. En effet, Claudine Munari, Mathias Dzon, Jean Itadi, Christophe Moukouéké et Paulin Makaya ainsi que bien d'autres opposants, ont brûlé la politesse à ce fonctionnaire international qui a bien voulu ramener cette opposition sur le chemin de la démocratie moderne.

L'Organisation des nations unies (ONU) au nom de laquelle jurait l'opposition radicale pour régler ses comptes à la majorité présidentielle, ne s'est pas laissée manipuler par ces acteurs politiques au passé peu glorieux.

En séjour récemment à Brazzaville, François Lanceny Fall a échangé avec les chefs des partis de la majorité et de l'opposition. A la demande de l'aile radicale de l'opposition, le diplomate international a mis à profit son séjour congolais pour rencontrer l'opposition dite radicale et la majorité au siège national du Programme des nations unies pour le développement (Pnud). Ceci s'est passé après la rencontre qu'il a eue séparément avec les deux parties. Cette rencontre dont le contenu n'a pas été du goût de l'opposition l'a mise en colère. Claudine Munari coordonnatrice de la Fédération de l'opposition qui était la première à prendre la parole, aurait évoqué le refus du pouvoir à dialoguer avec l'opposition. Elle aurait également sollicité que les Nations Unies intensifient la pression sur le pouvoir, pour que celui-ci renoue des contacts permanents avec l'opposition dans sa diversité. Elle aurait aussi affirmé que « *les partenaires internationaux et les bailleurs de fonds du Congo ont préféré écouter les appels de l'opposition radicale, les invitant à isoler le régime et à ne pas faciliter la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international, tant que le pouvoir n'aurait pas accédé à leurs exigences, notamment l'ouverture d'un dialogue national inclusif* ».

Mathias Dzon et Claudine Munari restent dubitatifs sur l'avenir de l'opposition

Au titre des préalables audit dialogue, on croit savoir que l'opposition radicale aurait mis de l'eau dans son vin. Claudine Munari et sa suite auraient par ailleurs rassuré la majorité présidentielle de ne rien craindre, car le dialogue ne serait pas une conférence nationale bis. Ils auraient également évoqué leur volonté à « *reconnaître la réélection du président Denis Sassou N'Guesso en 2016* », à condition qu'il s'engage à ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle de 2021.

L'opposition radicale ridiculisée

Chef de la délégation de la majorité présidentielle à cette rencontre, Pierre Ngolo aurait pris au mot Claudine Munari. Le président par intérim de cette plateforme aurait rappelé à l'attention de l'opposition, sa disponibilité à poursuivre des contacts avec l'ensemble de la classe politique congolaise, principalement l'opposition dite radicale. Il n'aurait pas fait état des entretiens informels qui ont toujours eus lieu entre le Parti congolais du travail et la Fédération de l'opposition. Par contre, il a insisté sur le caractère permanent du dialogue. Toutefois, la majorité aurait démontré à l'émissaire de l'ONU les incohérences des dénonciations de l'opposition radicale et la cabale qu'elle a montée contre le régime en place.

En réaction aux propos des deux parties, l'émissaire de l'ONU aurait encouragé les échanges majorité-opposition sur les questions de démocratie et de développement. Il a salué l'institutionnalisation du Conseil national du dialogue. Après avoir rappelé les us et coutumes en démocratie qui prônent le respect des institutions, Lanceny Fall aurait invité l'opposition radicale à intégrer le Conseil national du dialogue et à continuer les discussions avec le pouvoir par l'entremise de cette institution.

Cette leçon sur les fondamentaux de la démocratie aurait irrité Munari et démoralisé les esprits faibles qui croyaient aux incantations selon lesquelles l'opposition radicale était soutenue par l'ONU et la communauté internationale. Entre émotion, colère et désespoir, des radicaux ont perdu le sang-froid. C'est le cas de Paulin Makaya qui parle d'un « *comportement irresponsable des frères de l'Afrique de l'ouest…* ». Jean Ngouabi par contre dénonce « *des comportements négatifs et nuisibles de nos frères de l'Afrique de l'ouest qui heurtent notre honneur…* »

Cette vérité qui donne l'insomnie à Claudine Munari, Mathias Dzon, et leur suite, semble avoir fait perdre à l'opposition son ultime espoir. Suite à cet échec qui décrédibilise un peu plus l'opposition radicale, certains de ses leaders négocieraient déjà leur reddition pour basculer à la majorité avant 2021.

Ernest Otsouanga

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT, COMME LA COLOMBE…

Je ne me suis jamais senti aussi proche de l'éléphant qu'en cette journée particulière choisie par mon grand-père pour parler de ce qu'il a appelé «*les profonds sentiments*» de son animal préféré. Un animal qui, on le sait, ne s'est confié à personne pour extérioriser sa pensée. Mais, le vieil homme m'a parlé comme s'il sortait d'un entretien clinique avec le pachyderme, tant son discours était précis et les termes choisis pour le traduire, sans détour. Comme dans un état second, l'homme dégageait une énergie hors norme.

D'emblée, j'ai voulu penser que son message était cousu du déjà vu et du déjà entendu car, il n'a cessé de répéter que l'éléphant jouissait d'organes de sens très délicats : son ouïe, son odorat et sa vue étaient très fiables, qu'il disposait d'une mémoire presque électronique… Mais, quelque chose m'a retenu quand il a ouvert un nouveau registre presque inexploré en disant : « *mon petit, peux-tu imaginer un seul instant qu'un animal de la trempe de l'éléphant soit doté d'organes de sens aussi fiables, puisse rester insensible à tout ce que l'environnement immédiat lui renvoie heure après heure, jour après jour ? Si tel est le cas, à quoi servirait donc cette précieuse dotation divine ?*».

La pertinence des propos m'a donné à penser que Dieu, le Tout puissant qui ne fait rien au hasard ne peut avoir donné des organes aussi perfectionnés à l'éléphant, tout en le rendant insensible. C'est à cet instant que je me suis souvenu de toute la fixation de mon grand-père sur les vertus de cet animal auquel il voulait s'identifier chaque jour. En effet, « *s'il est entendu que l'éléphant a toujours œuvré pour la cohabitation pacifique entre les différentes espèces et pour la sauvegarde de la flore en même qu'il a servi de ''bulldozer'' pour frayer des pistes servant de voies d'accès aux plus vulnérables, il ne peut être ignorant des agissements de ses congénères. Certes, il ne peut être partout à la fois pour s'offrir l'occasion d'évaluer leurs actions, il a néanmoins l'avantage de jouir des capacités exceptionnelles pouvant lui permettre de comprendre les comportements des uns et des autres. La symbolique qu'il incarne dans la plupart des mythologies en est une parfaite illustration. Seulement chez lui, le silence est d'or* », a-t-il indiqué.

C'est alors que j'ai senti mes vieux souvenirs murmurer entre eux, me rappelant que l'éléphant appartient à la catégorie d'animaux jugés très patients et lents dans l'action ; que ses pulsions et agissements sont dictés par le foie, un organe réputé froid et non par le cœur qui lui, est un organe chaud. A cet effet, j'ai entendu mon grand-père monologuer comme s'il lisait dans le caractère de chacun des animaux reconnus pour leur patience, avant de me recommander « *de craindre la colère de la colombe* ». Pourquoi la colombe, alors que nous parlons de l'éléphant ? J'ai compris ce que dissimulait cette allusion à un oiseau universellement identifié comme symbole de la paix, de la pureté, de l'amour, du bonheur, de l'espoir…

Jules Débel

Clément Miérassa

« L'OPPOSITION N'A PAS À DÉSESPÉRER »

Président du Parti social et démocrate congolais (PSDC) depuis sa création voici plus de 30 ans, Clément Miérassa exhorte l'opposition à ne pas perdre l'espoir d'une alternance démocratique. Toutefois, il demande à l'opposition d'avoir une vision et des valeurs à même de fédérer les citoyens. Il promet de confondre ses détracteurs qui le présentent comme un opposant virtuel et qui n'est actif que sur les réseaux sociaux ou les médias traditionnels. Sous l'ombre du gros avocatier de sa résidence privée de la rue Bassoundi à Moungali, l'ancien ministre parle à cœur ouvert de l'actualité de son parti.

Clément Miérassa face au journaliste du Patriote

Le Patriote : ***Votre parti est-il mort ?***
Clément Miérassa : Le Parti social et démocrate congolais (PSDC) vit. Sa direction a fait une bonne analyse le 31 juillet dernier, après que le ministre de l'intérieur nous ait reçus à la préfecture de Brazzaville. Le PSDC ne mourra pas. Nous continuons à travailler. Comme d'habitude, Le Patriote couvrira toutes les activités du PSDC cette année. Et vous vivrez sa force de mobilisation.

L.P : ***Pourtant le PSDC est juridiquement inexistant !***
C.M : C'est dommage. J'étais présent quand le ministre de l'intérieur, Raymond Zéphyrin Mboulou annonçait la liste des partis. On ne cherche pas à utiliser de façon sélective, la loi pour essayer d'éliminer des adversaires politiques.

L.P : ***Votre parti dispose-t-il des papiers ?***
C.M : Le PSDC a été créé avant la conférence nationale de 1991. L'article 26 de la loi sur les partis politiques stipule que tous les partis doivent se conformer à la constitution. Sur ce point, même le parti au pouvoir ne remplit pas ce critère. Ses cadres élus ou nommés à des hautes fonctions n'ont pas déclaré leur patrimoine. Les articles 48 de la constitution de 2002 et 55 de la nouvelle constitution sont violés. Idem pour l'article 50 qui demande à tous les citoyens de se conformer aux lois et règlements de la République. L'article 41 dit que tout parti non conforme à la constitution doit être suspendu (...) La loi relative à la création des partis politiques a été certes votée et promulguée, mais le PSDC a été créé avant cette nouvelle loi. Il n'est donc pas concerné. Je suis un républicain, je dois être conforme à la loi. 55 partis ont été déclarés conformes à la loi. Nos enquêtes ont démontré que les partis légaux n'atteignent même pas dix.

L.P : ***Pourquoi n'y a-t-il jamais eu d'alternance au sommet du PSDC ?***
C.M : J'ai toujours posé le problème de l'alternance à la tête de mon parti. Ce n'est pas aisé de diriger un parti. Beaucoup de Congolais ne sont pas prêts à l'accepter, surtout quand vous êtes à l'opposition. Donc il n'est pas facile de diriger un parti à l'opposition. Le PSDC est ouvert. Les possibilités d'alternance sont permises. Je prends acte de ce qui se dit et je prendrai les dispositions pour une alternance au sommet.

L.P : ***Que dites-vous à l'opinion qui vous qualifie d'opposant virtuel parce que sans assises réelles?***
C.M : Lorsqu'on veut organiser une activité, on a des problèmes. Je suis souvent sollicité, mais pour des raisons personnelles, je décline ces offres. En 2019, nous allons changer la façon de faire. Nous allons être sur le terrain avec nos alliés. Et vous verrez.

L.P : ***Quel avenir pour les oppositions ?***
C.M : L'opposition doit se battre pour l'alternance. Elle doit avoir un bon discours et s'accorder sur un bon débat d'idées qui permet son rassemblement. Donc l'opposition n'a pas à désespérer. En 2016, elle a prouvé qu'elle était capable de bons résultats. Nous ne pouvons être indifférents à la misère des congolais et à la crise multidimensionnelle actuelle. Notre pays a besoin de réconciliation et d'un dialogue dont la forme ne sera pas du ressort du Conseil consultatif du dialogue, composé essentiellement des éléments de la majorité.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

Humeur

L'HYPOCRISIE DANS TOUS SES ÉTATS

« L'hypocrisie est une nécessité des époques où il faut de la simplicité dans les apparences ». Cette appréciation, très clémente, de Paul Valery, est à mon humble avis loin de présenter dans toute sa gravité, une attitude qui s'est révélée, à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, comme un véritable poison dans les relations humaines. Car en tant que personne qui a pour habitude de déguiser son véritable caractère et de manifester des opinions, des sentiments et des vertus qu'elle n'a pas, l'hypocrite peut devenir dangereux quand il verse dans un double jeu fait de duplicité, de tartuferie et de trahison. On parle dans ces conditions de sournoiserie, attitude consistant à dissimuler ses sentiments réels, souvent dans une intention malveillante.

Cette pratique, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, me renvoie à un passage de l'ouvrage « *Le manguier, le fleuve et la souris* » dans lequel le président Denis Sassou N'Guesso affirme que la souris qui te ronge le pied se trouve sous ton lit. Une formule d'une obsédante actualité, à la lumière des procès politiques qui se sont tenus ces derniers mois, avec en toile de fond une traitrise des plus dangereuses.

Il s'agit là des cas extrêmes de l'hypocrisie dans lesquels l'ami ou le parent peut aller jusqu'à poser des actes pouvant porter atteinte à la sureté de l'Etat, pouvant se terminer par l'élimination physique des dirigeants. Cependant, dans la vie de tous les jours, l'hypocrisie dans sa forme soft demeure monnaie courante. Ainsi le coup de griffe et le sourire, la médisance et la flatterie sont résolument ancrés dans nos mœurs, dans tous les milieux et à tous les âges. Sous le masque de l'ami veille un ennemi et son jeu est si subtil qu'il faut souvent du temps avant que le masque tombe. Ce jeu est d'autant plus dangereux qu'il demeure latent, c'est-à-dire qu'il demeure caché, qu'il ne se manifeste pas mais est susceptible de le faire à tout moment. D'où les épithètes de faux-jeton, d'agent double, de faux dévots pour ces personnes qui excellent dans ce double jeu inquiétant.

Que dire des hypocrites ? Qu'ils mènent une politique à court terme et vouée à l'échec. Car on ne trahit pas impunément un ami ou un parent qui pourtant ne vous veut que du bien. Qu'ils pratiquent un savoir-vivre trop fragile, qui ne fera illusion qu'un temps. Pour paraphraser Green, ils doivent savoir que l'opprobre, toujours, les attend, au bout d'une carrière météorique.

Disons peut-être, pour terminer, un mot sur la flatterie, une attitude voisine de l'hypocrisie dans laquelle se complaisent un nombre sans cesse croissant de personnes. Les flatteurs sont plus intelligents et sans doute plus bienveillants que les hypocrites, car ils n'usent que de l'éloge ou du compliment préalablement gonflé de levain. Ils ont une excuse : l'incommensurable faiblesse, l'incommensurable crédulité, vanité, orgueil de ceux qu'ils encensent et qui ne trouvent pas exagérées les flagorneries dont ils sont l'objet. Puisque nous n'avons pas assez de vertus pour nous défier des louanges, nous ne pouvons en vouloir à ceux qui nous les décernent. Le tout est de garder la mesure. Comme l'a si bien écrit La Fontaine dans un vers demeuré célèbre : « *apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute* ». Vauvenargues n'a-t-il pas renchéri en écrivant que « les hommes sont si sensibles à la flatterie, que lors même qu'ils pensent que c'est flatterie, ils ne laissent pas d'en être dupes » ?

Paul René Di Nito

Djoka pè Ouesso

LÉONIDAS MOTTOM REÇOIT L'ONCTION DES DOYENS DE LA SANGHA

Le 21 juin prochain, journée consacrée à fête de la musique marquera le début de la foire foraine Djoka pè Ouesso, au chef-lieu de la Sangha. Le chronogramme des activités ainsi que le niveau des préparatifs ont été présentés aux ressortissants de la Sangha à Brazzaville, le 16 mars par Léonidas Carel Mottom Mamoni, président du comité d'organisation. En réaction à cette initiative républicaine, « les pères, les mères et les doyens du coin » lui ont promis leur accompagnement.

Léonidas Carel Mottom Mamoni accueilli à Ouesso

Tous les invités du Congo et de Sangmélima au Cameroun ont confirmé leur participation à Djoka pè Ouesso. Il en est ainsi pour une grande maison franco-belge de production cinématographique qui a signé un accord avec le comité d'organisation, pour tourner la deuxième partie de son film Kuntak à Ouesso. Les délégations sportives seront logées au complexe sportif. Mais, le comité d'organisation appelle chaque citoyen du département à apporter sa contribution pour le succès de ce rendez-vous.

Le cri de cœur a été lancé à la diaspora de la Sangha à Brazzaville, par Léonidas Mottom Mamoni. Par la même occasion, il a demandé et obtenu la route à ses doyens, à l'instar du général Paul Mbot, des sénateurs Daniel Abibi et Dominique Aloka, du ministre Ange Antoine Abena, du député Accel Ndinga Makanda ou du colonel Jean Jacques Goga. « *Nous sommes vos enfants, prenez nous, apprenez-nous et aidez-nous(…) Nous avons le soutien institutionnel, mais nous comptons aussi sur la solidarité des parents. Nous recevrons une dizaine de délégations de 30 membres chacune (…) Que celui qui dispose d'une chambre disponible nous l'accorde. (…) Si vous nous refusez la route, nous accepterons l'humiliation devant la République et le monde* », leur a-t-il déclaré.

En réponse, ils lui ont rassuré de leur soutien. « *Nous avons entendu le cri de cœur de notre enfant. Le projet est génial et nous le soutenons. Les départements du Congo sont en compétition et la Sangha doit occuper la première place. Djoka pè Ouesso n'est pas une affaire de Bakouélé, de Ndjem, de Banguli... Notre diversité est notre richesse*», a répondu le député Accel Ndinga Makanda. En père, le sénateur Daniel Abibi a déclaré : «*Lorsqu'un enfant lance un cri, les parents ne peuvent restés insensibles. C'est de notre responsabilité de soutenir ce projet dont le caractère républicain est évident* ».

Le chronogramme des activités prévoit une kermesse d'un mois. Les populations suivront ensemble les matches de la Coupe d'Afrique de football Egypte 2019. La coupe du cacao aura lieu du 19 juillet au 3 août. Une foire scolaire clôturera les manifestations.

E.O.

Enseignement général

LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS DEVANT LES GUICHETS

Depuis le 15 mars, les enseignants titulaires affectés en application de la convention qui lie le gouvernement et les finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement, perçoivent leur première bourse. Il leur est payé la contrepartie des prestations de janvier et février 2019.

Le gouvernement et la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (Cdepe) ont signé le 27 septembre 2018 une convention sur la base de laquelle des finalistes des quatre écoles professionnelles à savoir l'Ecole normale supérieure (Eni), l'Ecole normale des instituteurs (Ens), l'Ecole nationale des beaux-arts (Enba) et le Centre de formation des enseignants du préscolaire (Cfep) ont été affectés, sur la base du volontariat. Ce statut prendra fin avec leur intégration progressive à la fonction publique. En attendant, une bourse leur est accordée.

Cette bourse mensuelle de 50 000 francs pour les prestataires du préscolaire et de l'école primaire, de 60 000 pour ceux du collège et de 75 000 francs pour les enseignants du lycée se paie maintenant. Nguila Nzaba, co-président de la Cdepe qui se réjouit du fait que «*le protocole prévoit que les finalistes sont déployés d'abord sur le terrain et le recrutement suivra, selon l'enveloppe allouée par l'Etat chaque année et selon les départ à la retraite* », souhaite que le gouvernement vire cette bourse concomitamment avec les salaires des fonctionnaires, pour stabiliser les enseignants. Car, relève-t-il, ceux qui sont en vacances ailleurs, sont obligés de repartir au lieu de travail pour percevoir.

Pour un premier temps, 185 enseignants ont été affectés dans les Plateaux, 50 dans la Sangha, 62 dans le Niari, 72 dans la Likouala, 50 dans la Cuvette ouest, 88 à Pointe-Noire, 35 dans le Kouilou, 88 dans la Bouenza, 36 dans la Lékoumou et plus de 400 dans le Pool. Ainsi le déficit en personnel enseignant sera réduit cette année de 30%, grâce à l'affectation de 4 160 finalistes. L'ambition gouvernementale étant de le combler à 100% à l'horizon 2022, en recrutant 20 000 éducateurs.

M.S.

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

QU'EST-CE QUE L'AUTORITÉ ?

Le présent propos concerne l'autorité tant dans son sens du pouvoir de se faire obéir (avoir de l'autorité) mais également dans celui des organes du pouvoir, ceux-ci ayant besoin de l'autorité nécessaire pour imposer l'obéissance. On peut d'ailleurs reconnaître que les deux sens sont inextricablement liés tant la hiérarchie a besoin d'autorité pour asseoir son pouvoir. Non pas en versant dans l'autoritarisme, l'absolutisme, l'autocratie, le césarisme, la dictature ou la tyrannie, mais juste ce qu'il faut pour que les décisions des dirigeants imposent le respect et la confiance.

Au sens politique, une autorité (du latin autoritas) est un pouvoir reconnu et légitime, le fondement de cette reconnaissance variant selon les régimes. Ainsi, dans un régime démocratique, comme c'est le cas dans notre pays le Congo, le fondement de l'autorité est la confiance. Mais le politique n'exclut pas le juridique. Ainsi, l'autorité du président de la République après l'accession de notre pays à la démocratie ne tient pas seulement à son élection au suffrage universelle direct, mais également aux compétences qui lui sont attribuées. Compétences propres, mais également compétences partagées, dans la mesure où, dans un certain nombre de cas, le Premier ministre ne peut agir ou décider sans la signature du président de la République. D'où la notion de couple exécutif ou de dualité au haut sommet de l'Etat.

Au sens organique, le mot autorité est utilisé pour désigner une institution. Pour exemple, le chef de l'Etat sera qualifié d'autorité placée à la tête de l'Etat. On parlera également d'un ensemble d'institutions. Ainsi dans l'article 181 de la Constitution du 25 octobre 2015 il est écrit : « *Les décisions de la Cour Constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives, juridictionnelles et aux particuliers* ». L'expression «*autorités administratives et juridictionnelles* » dont il est fait mention ici désignent donc l'administration (entendue comme un instrument, un appareil, un ensemble de services dont dispose le gouvernement pour que la politique qu'elle détermine et conduit s'exécute sur toute l'étendue du territoire) et l'ensemble des juridictions.

On parle dans ce dernier cas d'autorité judiciaire même si le constituant d'octobre 2015 a retenu l'expression « *pouvoir judiciaire* », un pouvoir exercé par « *la cour suprême, les Cours d'appel et les autres juridictions nationales. Le tout évidemment chapeauté par le Conseil supérieur de la magistrature qui, placé sous l'autorité du Président de la République, peut prendre toutes mesures pouvant contribuer au fonctionnement régulier des Cours et Tribunaux*».

Enfin on parlera d'autorité pour qualifier la valeur juridique d'un acte au sein d'une hiérarchie. Est un acte juridique toute manifestation ou opération de la volonté destinée à produire des conséquences juridiques, c'est-à-dire de créer des droits et des obligations. Une caractéristique essentielle de l'Etat de droit est le classement de tous les actes des pouvoirs publics en hiérarchie, dénommée hiérarchie des normes, et l'existence de recours contentieux permettant d'obtenir de la juridiction compétente l'annulation des actes non conformes aux normes posées par les actes hiérarchiquement supérieurs.

Il est à noter que l'article 223 de la Constitution établit par exemple l'autorité des traités régulièrement ratifiés ou approuvés sur les lois, sous réserve pour chaque traité de son application par l'autre partie. Enfin c'est l'autorité de la Constitution sur la loi qui est affirmée par l'institution du contrôle de constitutionnalité des lois (articles 179).

Germain Molingo

EST-CE LE GRAND RETOUR DES COUPS D'ETAT AU CONGO ?

La succession des procès, par leur contenu et la qualité des accusés, rappelle étrangement les épisodes sombres des années 60 et 70 au Congo. Comme au cours de ces décennies, ce sont de hauts gradés de l'armée, qui sont compromis dans des complots contre leur pays. Dans des affaires différentes traitées en justice entre 2017 et 2019, l'on a vu défiler devant la barre : Marcel Ntsourou, Nianga-Mbouala, Jean-Marie Michel Mokoko, Norbert Dabira, ainsi que plusieurs sous-officiers et hommes de rangs. Comme en 70, quelques personnalités civiles telles André Okombi-Salissa, Jean Ngouabi-Akondzo, Libongo Ngoka..., ont été présentées devant la cour criminelle de Brazzaville, pour « atteinte à la sureté intérieure de l'Etat » et de « détention illégale d'armes et munitions de guerre ». Tous ces faits donnent à penser au grand retour du pronunciamiento, dans un pays qui se veut démocratique.

Jean-Marie Michel Mokoko

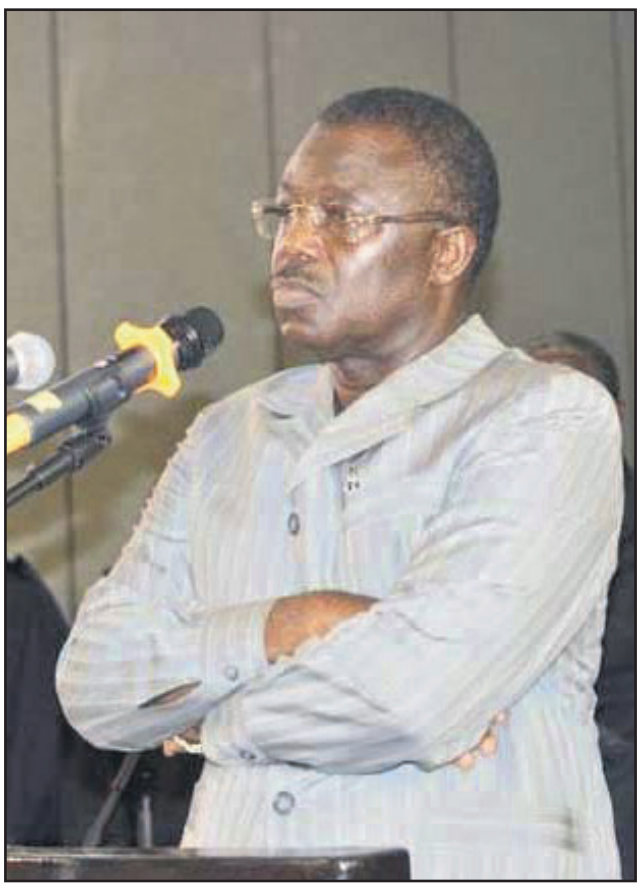

Norbert Dabira

André Okombi-Salissa

Les affaires Okombi-Salissa, Dabira, Mokoko, Ntsourou et autres, font froid dans le dos. Ce, en raison de leur ampleur, des quantités et de la nature des armes présentées, du fond de chaque dossier, de la trame des faits, des scénarii envisagés, des hommes mis à contribution et des objectifs visés. Tout se passe comme si le recours à la violence et aux raccourcis vers le pouvoir politique était un moyen d'alternance démocratique dans ce pays où à l'unisson, les acteurs politiques ont dit: « *plus jamais ça* ».

D'aucuns se demandent s'il ne s'agit pas d'une option suicidaire visant à détrôner la démocratie et tout ce qui va avec : élections libres, respect du choix du souverain primaire, soumission de tous à la loi, jeu de rôles entre l'opposition et le pouvoir...

C'est vrai que l'époque de l'occupation de la radio et de la télévision d'Etat au petit matin est révolue. C'est aussi vrai que l'on n'assiste plus à la diffusion des messages annonçant la dissolution des institutions ou la neutralisation des autorités de l'ancien ordre. Mais, il s'avère que les nouvelles stratégies mises en pratique, quoiqu'elles fassent abstraction de la prise des médias, en privilégiant la mise en branle d'une grande partie du territoire national par des actions ciblées et multiformes proches du terrorisme, sont contraires aux mœurs démocratiques. Généralement, les géniteurs de ces manœuvres intègrent plusieurs opérations dans leur plan d'actions : mise à sac des bâtiments publics, mise à feu des commissariats et autres édifices militaires, occupation des points jugés stratégiques qu'ils érigent en check-points. Parfois, des projets plus affinés sont préparés furtivement, en comptant sur un effet de surprise. Le pire des scénarii étant celui visant à abattre l'avion présidentiel en plein vol, au décollage ou à l'atterrissage, comme cela s'est passé le 6 avril 1994 au Rwanda...

De plus en plus, le téléphone, grâce à ses nombreux services dont singulièrement les réseaux sociaux, devient l'un des outils les plus utilisés.

Mais, quels sont ces « nouveaux » putschistes qui se dévoilent au jour le jour devant la cour criminelle de Brazzaville ? Les procès successifs ont révélé qu'ils sont essentiellement d'anciens serviteurs du même régime. Nombreux sont d'anciens compagnons du Chef de l'Etat, ayant occupé des positions prestigieuses à des niveaux différents mais qui, ayant perdu leurs fonctions, se sont mués en opposants, et ne pensent qu'à se venger. Il y a aussi ceux qui ont développé une aigreur sans mesure, à cause de leurs ambitions personnelles non satisfaites. Souvent, ils n'ont pour seul projet politique que le renversement du régime.

Le recul de la démocratie

Au regard des velléités croissantes de la prise de pouvoir par des moyens autres que les urnes, on se croit encore dans la décennie 70 où plusieurs aventures sanglantes du genre ont fait parler de Kinganga, Matoupa-Mpolo, Diawara et autres Ikoko, Olouka, Kolélas... Ainsi, pendant plusieurs années, les uns après les autres, ces hommes se sont illustrés par la déstabilisation du pouvoir et les velléités de renverser l'ensemble des institutions constitutionnelles.

Sous d'autres cieux, de tristes scènes se sont déroulées sur fond des violences à plusieurs facettes: règlements de comptes, neutralisation des anciennes autorités, arrestation ou envoi en exil d'anciens chefs d'Etat, épuration ethnique, intimidation... Dans le même temps, des foules en liesse saluaient l'arrivée triomphale du nouvel homme fort, sensé apporter au pays ce qui lui manquait: l'eau potable, l'électricité, une économie prospère avec un PIB sans cesse croissant, une stabilité politique hors pair, un système scolaire irréprochable d'où sortiraient les élites continentales, un système de santé digne d'un pays développé, une bonne prise en charge des retraités et boursiers...

Souvent, ces promesses sont sans lendemain.

J.D.

Océan du Nord

La société Océan du Nord est désormais aussi sur les trajets Brazzaville - Sibiti et Brazzaville - Impfondo / Bétou

Pour les usagers de **Brazzaville – Pointe-Noire** les agences disponibles sont:

Agence de Mikalou, 1 rue Ango (Avenue de la Tsiemé

Agence Angola Libre, Avenue de l'OUA face Commissariat centrale Makélékélé

Agence de Moukondo-Mazala face à SNE

Agence de Moungali, 131 avenue des 3 martyrs non loin de Yoka Bernard

Pointe-Noire – Brazzaville

Agence Kouinkou, arrêt Zango
Agence OCH, avenue des bord-bord non loin du château

Agence Voungou, avecnue de la liberté, arrêt étage

Agence de Tié-Tié, arrêt Savon, non loin de la station SNPC

Contact :

05 728 88 33
06 627 66 40

DES DEMOCRATES DE FAÇADE REVÉLÉS LORS DU PROCES D'ANDRÉ OKOMBI SALISSA

Au nombre des sujets d'actualité ayant accaparé l'attention de l'opinion il y a juste une semaine, le procès d'Okombi Salissa qui vient de livrer son verdict a occupé une place non négligeable. Avant sa tenue, il avait fait couler tant de salive et d'encre. Aujourd'hui, à la lumière des débats et des pièces qui ont alimenté ce procès, plusieurs enseignements peuvent être tirés. Le plus important est sans doute cette fourberie qui caractérise certains hommes politiques. Leur affichage démocratique réalisé souvent avec grand fracas dissimule une réalité très effrayante. Mais l'opinion le savait déjà.

Au cours de ce procès, des noms de chefs des partis politiques ont été cités pour avoir organisé ou envisagé d'entreprendre des actions violentes dans le pays dans le dessein lugubre de troubler l'ordre public. L'objectif était d'empêcher par la violence la tenue le 25 Novembre 2015 du referendum sur le changement ou non de la constitution du 20 Janvier 2002. Mais également de contrarier par les mêmes procédés la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 26 Mars 2016. Des commissariats de police ont été incendiés de même que des mairies d'arrondissement avec les actes d'état civil. Des comportements qui rappellent le mode opératoire des '' révolutionnaires '' du siècle dernier lorsqu'ils montaient à l'assaut du Pouvoir.

Des modes opératoires désuets

Ces méthodes choisies par ces chefs de parti en vue de faire entendre leurs récriminations, c'est-à-dire la violence, sont pour le moins étrangères aux mœurs démocratiques. Certes le système démocratique autorise l'organisation des manifestations mais seulement lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre des registres légaux. Ce que les ferus de la science politique nomment pas les activités ''protestataires''. La constitution du 25 Novembre 2015 est explicite sur ce point. Dans son article 27, il est dit que l'Etat reconnait et garantit, dans les conditions fixées par la loi, les libertés d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. Ainsi, des personnes mécontentes du sort qui leur est fait peuvent exprimer leur désaccord, leur mécontentement au travers des manifestations mais à la condition qu'elles se conforment à la loi. De même que pour ceux ayant des revendications à exposer. Ce qui saute aux yeux est que l'exercice de cette liberté ne saurait se faire dans la violence de façon à troubler l'ordre public. L'usage de la violence par les manifestants entraine l'intervention de la force publique et souvent l'interpellation de ses auteurs avec quelquefois des poursuites judiciaires. Ceci vaut autant pour les personnels politiques que pour d'humbles citoyens. Ce principe est valable dans tous les régimes démocratiques. Mais il devrait quand même s'exercer avec un peu plus d'intensité pour les politiques qui ont vocation à commander à la collectivité. On ne peut, quand on se réclame de la démocratie pluraliste, manifester une inclination obsessionnelle pour la violence et surtout passer à l'acte. Cependant en démocratie, les humbles gens et ceux d'en haut sont traités de la même manière par la loi. Il faut s'en tenir à ce principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Le profil d'un véritable démocrate

De nombreuses personnalités vénèrent la démocratie dans la mesure où elle est le système politique où il faut convaincre avec ses arguments. Convaincre dans le but de rallier le plus grand nombre de sympathisants à sa vision politique, à sa conception du monde. Non pas uniquement pour paraître ou pour satisfaire des ego mais pour conquérir le pouvoir d'Etat. Dans cette entreprise, on n'est pas seul. Le pouvoir d'Etat fait également l'objet de convoitises de ceux qui partagent les mêmes ambitions. Cependant l'enjeu est d'être le plus convaincant pour espérer décrocher la timbale le jour de l'élection. Les politiques qui conçoivent que la démocratie n'est pas un système politique où la force brutale doit être le mode d'accès au pouvoir nourrissent une exécration de celle-ci. L'échec à une élection ne les ferait pas trébucher devant ce principe intangible. Cette position est le signe distinctif des partisans authentiques et des défenseurs sincères de ce système politique. Les examens au procès des écoutes des enregistrements des conversations entre différents personnages politiques ou assimilés ont révélé à l'opinion que ceux qui pendant longtemps se sont octroyés abusivement l'étiquette de démocrate ne correspondent pas au profil décrit dans les lignes précédentes.

Les manifestations violentes organisées en 2015 et 20016 sont véritablement un déni de la démocratie. Celle-ci abhorre vigoureusement la violence. Mais heureusement dans l'opposition, il existe des acteurs politiques qui obéissent au profil de démocrate dont a besoin le système démocratique pour le faire avancer dans notre pays. Des acteurs qui prennent le temps de faire partager leurs analyses sur la situation du moment en même temps que leur vision sur l'avenir du pays.

A propos des révélations au procès, bien de citoyens sont demeurés interloqués. Nombre d'entre eux se sont interrogés sur ce que serait devenu le pays si la violence fomentée par ces différents personnages politiques avait abouti. Seraient-ils parvenus à relancer le pays véritablement sur la voie démocratique ? A se partager le «gâteau» en toute équité, autrement dit sans récrimination violente aucune? Des questions qui laissent perplexes aujourd'hui, connaissant les conceptions politiques de ces protagonistes. Un effort doit être fait pour que les politiques se fassent aux mœurs démocratiques.

Laurent Lepossi

LIBRES PROPOS

QUE FAIT LA POLICE ?

L'interrogation peut sembler saugrenue dans la mesure où, dans ces mêmes colonnes, nous avons loué les incontestables succès sui sont venus auréoler, de manière particulière, l'action des « hommes en bleu » dans la lutte contre le grand banditisme. Dans la mesure également où la politique mise en œuvre par la direction générale de la police nationale se fonde sur la nécessité de voir émerger une police dynamique, efficace, dont l'action quotidienne ne doit en aucun cas s'écarter des normes établies par la profession.

Cependant, cette question ne date pas d'aujourd'hui. Elle a déjà été beaucoup posée et les efforts accomplis dans la lutte contre le banditisme ou le grand banditisme ne sauraient pour l'instant être versés au crédit d'une réelle sympathie de l'opinion nationale pour ceux qu'elle considère encore comme une corporation dans laquelle exercent de nombreux canards boiteux.

Pour tout dire, ce sont les bourdes, de plus en plus nombreuses, que l'on constate dans le fonctionnement quotidien des commissariats ces derniers temps qui posent problème et qui confèrent à notre police une déflagrante actualité. Ces bourdes qui prennent quelques fois l'allure de graves bavures mettent la police à la fois en première ligne et au cœur du débat.

Si la police est au cœur du débat c'est parce que c'est à elle et à elle seule qu'il appartient d'humaniser son action tant dans l'interpellation des citoyens que dans le traitement de ceux-ci dans les commissariats. L'objectif étant bien entendu de modifier sensiblement le regard que les citoyens portent jusqu'ici sur les keufs, les flics, les bourres, les cognes, les poulets, les perdreaux et autres noms d'oiseaux.

Pour une meilleure intelligence de notre propos, nous proposons de passer en revue quelques faits qui sont, à notre humble avis, symptomatiques de cette dérive professionnelle qui hante tant l'opinion. Au niveau de l'interpellation, c'est-à-dire des « embarquements » pour complément d'informations lors des opérations de police, on a souvent pu remarquer, hélas, que ceux-ci s'exécutent avec une brutalité inouïe, et que le suspect jeté cavalièrement par-dessus-bord d'une BJ est forcé sans ménagement, à s'étendre sur le plancher de la carrosserie où il est rapidement immobilisé par les agents à l'aide de leurs pieds chaussés de lourds brodequins qu'ils posent sur le ventre ou la figure de l'infortuné, au grand dam de l'indispensable respect de la personne humaine.

Sur ce triste chapitre, la singulière incartade, l'année dernière, du commissaire de Ouenzé Mampassi qui descendit un jour dans le principal marché du troisième arrondissement et qui, faisant usage de ses talents de boxeur, battit sauvagement un vendeur, le laissant pour mort, est encore dans les esprits. Pour mémoire, ce responsable de la police n'échappa à un lynchage par la population mécontente que parce que mis en lieu sûr par ses collègues.

L'autre exemple, c'est la réalité dans les commissariats où les garde-à-vue se prolongent indéfiniment, le temps de tout mettre en œuvre pour déplumer financièrement le détenu. Ici la présomption d'innocence n'existe pas. Des stratagèmes variés sont mis en œuvre pour extorquer de l'argent au suspect. Même quand votre innocence est établie, dès lors que vous avez franchi l'entrée du commissariat, il faut vous attendre à laisser des plumes. Pour un téléphone qu'un voleur aura piqué dans la rue, le rituel est immuable : avec la complicité du propriétaire, on corse l'addition, de sorte qu'il apparaisse que le vol a été effectué par effraction, en pleine nuit, et que le voleur aurait emporté d'autres objets de valeur (téléviseurs, appareils électroménagers, argent…). Toutes ces choses sont mises au compte de celui qui a racheté le téléphone et qui en tant que receleur, est obligé de payer une note délibérément salée.

De tels exemples sont nombreux. Mais du côté de la profession, on entendra toujours des refrains sur la police mal aimée.

Aimé Raymond Nzango

LA VIE ET L'OEUVRE D'EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA EXALTÉES À OYO

A la faveur du dixième anniversaire de sa naissance au ciel, la vie et l'œuvre d'Edith Lucie Bongo Ondimba ont été glorifiées à Edou, un arrondissement de la commune d'Oyo, où son âme repose en paix. En revisitant la personnalité de cette dame, l'on découvre avec bonheur qu'elle était vertueuse et pieuse. En 45 ans de vie active, elle n'a laissé que de bons souvenirs, car ses œuvres de charité avaient dépassé le strict cadre de la famille. De l'évocation qui a été consacrée à elle, le 14 mars 2019, l'abbé Gervais Protais Yombo a reconnu « *qu'au-delà de la personne d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ce sont les valeurs qu'elle a incarnées qui font sa grandeur, autrement dit, les valeurs humaines, sociales et spirituelles* ». Ce qui revient à dire qu'elle avait compris très tôt que les antivaleurs ne font pas bon ménage avec le progrès et l'unité.

Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années, disait Pierre Corneille. Les nombreuses actions d'envergure entreprises par cette jeune dame l'illustrent avec éloquence. En effet, bien que jeune, le talent et les dons innés d'Edith Lucie Bongo Ondimba n'ont pas attendu des années de maturité pour s'exprimer. Ce qu'elle a réalisé pour sa famille, la société et l'église en constituent les meilleurs témoignages qui l'ont fait entrer définitivement dans l'histoire des grandes dames du monde. Tous ceux qui l'ont connue ou côtoyée sont unanimes sur ce point. Tout ceci donne à penser que le bienfait est inoxydable et fédère les populations autour de son idéal. Autant dire que sa popularité ne provenait pas seulement de sa puissance financière mais aussi de sa spiritualité, son humilité et sa modestie. On n'a pas besoin de verser dans le charlatanisme pour le découvrir. A titre d'exemple, la double veste de fille de chef d'Etat en l'occurrence Denis Sassou N'Guesso et d'épouse d'un autre chef d'Etat El Hadj Omar Omar Bongo Ondimba, n'a eu aucune emprise sur sa vie chrétienne et la relation fraternelle qu' elle entretenait avec son prochain.

En effet, Edith Lucie Bongo Ondimba était l'amie, la tante, la mère et la sœur que chaque personne pouvait affectionner en raison de sa proximité très prononcée avec ses compatriotes du Congo ou du Gabon. En tout cas, les hommes d'église n'ont pas tari d'éloges pour parler d'Edith Lucie Bongo Ondimba dont l'intelligence et la culture avaient classé parmi les meilleurs cadres de sa génération. La construction de l'église Notre Dame de l'Assomption d'Oyo, l'Hôpital général d'Oyo, l'usine de production des glucosés BIOCARE à Brazzaville sans compter la clinique hyper moderne du Gabon sont entre autres réalisations ou projets qu'elle avait conçus et que le père vient d'achever après que Dieu l'ait rappelée à lui. Ce sont les fruits de l'humilité, de l'amour de Dieu et du prochain qui ont marqué la vie de l'illustre disparue. L'humilité disait Saint Jean Marie Vianney « *est comme une balance. Plus l'on s'abaisse d'un côté, et plus l'on est élevé de l'autre*». L'humilité disait la vierge Marie «élève les humbles». Comme on le voit, Edith Lucie Bongo Ondimba s'est donc élevée à cause de son humilité.

En réalité, elle s'est consacrée 45 ans durant à défendre les valeurs, car cette dame savait que les antivaleurs séparent les hommes, divisent les familles, minent l'église et la société. De même, Edith Lucie Bongo Ondimba était parfaitement informée que les antivaleurs compromettent le développement du pays. C'est pourquoi

Edith Lucie Bongo Ondimba, vivra à travers ses œuvres

l'abbé Gervais Protais Yombo, pendant son évocation a demandé aux membres de la communauté chrétienne catholique et à d'autres humains de « *construire des autels, pour célébrer l'eucharistie qui est une valeur divine de notre salut et de creuser des tombes pour enterrer les antivaleurs, car les antivaleurs ne peuvent faire l'objet d'une célébration eucharistique*». Et Mr l'abbé d'ajouter: « *Nous invitons ceux qui hésitent encore à se lancer sur le chemin des valeurs, à méditer l'exhortation de madame Edith Lucie Bongo Ondimba dans son agonie: craignons Dieu* ». Les valeurs sont sources d'unité, de bénédiction pour une famille, pour une église locale ou pour une société. En définitive, les valeurs constituent également des fondements sans lesquels tout développement n'est qu'illusion. C'est ainsi qu'au cours de la messe qui a été dite à la faveur du dixième anniversaire de sa mort, les prêtres, sous la direction de son éminence Laurent Monsengwo Pasinya ont glorifié les hommes et les femmes qui défendent les valeurs, dans la mesure où ils feront toujours la différence. Dans ce sens, les prêtres ont indiqué : « *en chacun de nous, Dieu a semé un grain d'humilité, de générosité, de compassion, de sincérité, de courage, de fraternité et de vérité*». Pour eux, Edith Lucie Bongo Ondimba en termes de valeurs demeurera à jamais une référence pour des générations futures.

Patrick Yandza

L'abbé Gervais Protais Yombo faisant l'évocation d'Edith Lucie Bongo Ondimba

EDITH LUCIE BONGO ONDIMBA, 10 ANS AUX CÔTÉS DES DAMES DE CŒUR

La décennie de l'accession à l'éternité d'Edith Lucie Bongo Ondimba a été célébrée les 10 et 14 mars 2019 à Oyo et Edou devant une assistance bigarrée. Des manifestations diverses à la dimension du triste anniversaire ont été organisées à cet effet dont la consécration et l'inauguration de la nouvelle église Notre dame de l'Assomption d'Oyo et la célébration eucharistique officiée par l'Archevêque émérite métropolitain de Kinshasa, Laurent Monsengwo Pasinya. Le clou des manifestations aura été le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparue au cimetière Kona-kona d'Edou par le président de la République Denis Sassou N'Guesso qu'assistaient deux autres chefs d'Etat, en l'occurrence Théodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée Equatoriale et Faure Essozimna Gnassingbé du Togo.

A ces activités citées supra, il faut ajouter l'organisation des deuxièmes journées médicales, l'inauguration des nouveaux services de l'hôpital général d'Oyo qui porte son nom, la projection d'un documentaire résumant son passage parmi les mortels, la production des concerts religieux et des soirées culturelles. Autant de manifestations qui ont marqué la commémoration des dix ans de la mort de l'ex-première dame du Gabon et fille ainée du président Denis Sassou N'Guesso.

L'œuvre au profit de l'humanité amorcée par feue Edith Lucie Sassou N'Guesso, épouse Bongo Ondimba résiste au temps et ne cesse de se diversifier dix ans après son rappel à Dieu. Son immortalité est ici symbolisée par la matérialisation de ses projets par son père comme il l'avait d'ailleurs promis.

Le plus emblématique de ces projets achevés cette année aura été la construction et l'équipement de la deuxième chapelle de l'église Notre dame de l'Assomption d'Oyo. Ce lieu du culte chrétien a accueilli son premier office le 10 mars dernier dit par Monseigneur Victor Abagna Mossa, Evêque d'Owando.

Son inauguration et sa consécration a mobilisé les chrétiens, les dignitaires du clergé dont le Nonce apostolique du Congo et l'Archevêque émérite de Kinshasa, le cardinal Laurent Mosengwo Pasinya. Les parents de la génitrice du projet, les autorités républicaines et diplomatiques ainsi que le président de la République Denis Sassou N'Guesso et madame ont vécu ce moment historique en compagnie de la communauté chrétienne du Congo en général et d'Oyo en particulier.

Ce cadre idylique consacré à Dieu, d'une capacité d'environ 1000 places assises est d'une beauté architecturale qui épouse les exigences du modernisme. Le représentant du Saint siège au Congo, s'est exclamé devant cette merveille en ces termes : « *qu'est-ce qu'il est bon de disposer d'un tel cadre ! mais faut-il encore que les cœurs se transforment pour épouser cette beauté en vue de l'épanouissement spirituel. C'est une grâce que d'avoir l'une des plus belles églises du Congo* ».

Cette maison de Dieu conçue par un architecte polonais et construite par une entreprise chinoise est calibrée pour recevoir un millier de fidèles. Elle est dotée d'un clocher qui porte le nom de la donatrice, madame Edith Lucie Bongo Ondimba. Les premiers coups de cloche ont été sonnés par l'évêque d'Owando, Victor Abagna Mossa, Omar Denis Junior, fils d'Edith et une sœur religieuse.

Après le dévoilement de la plaque inaugurale par l'évêque d'Owando et le président de la République Denis Sassou N'Guesso, Mgr Victor Abagna Mossa consacrant la nouvelle église a déclaré : « *Que ceux qui entrent par cette porte écoutent la voix du Christ, pour célébrer ses mystères* ». Il a insisté sur la préservation de ce don et proposé la mise en place d'une fondation pour l'entretien de ce bijou qui est offert à Dieu.

Emmanuel Yoka, un des représentants de la famille N'Guesso a rassuré l'opinion de leur détermination à réaliser tous les projets initiés par leur fille. L'espoir est irréversible a-t-il affirmé, tant la complicité entre le père et la fille avait conduit Denis Sassou N'Guesso à jurer de ne rien abandonner du travail amorcé par Edith. «*Tu as laissé des empreintes dans tout le pays(…) Nous allons continuer ce combat (…) quelles que soient les circonstances* », promettait-il.

L'inauguration du Centre de recherche et d'études des pathologies infectieuses et tropicales(Crepit), situé au sein de l'hôpital général Édith Lucie Bongo Ondimba aura figuré parmi les activités phares de ce triste anniversaire. Ce centre effectuera des analyses biomédicales liées aux maladies telles que le paludisme, la maladie à virus ébola, le choléra et les parasitoses intestinales.

De même, un film retraçant la vie de l'ex-première dame a été projeté dans le jardin de l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo. Des activités culturelles, des concerts religieux et bien d'autres activités y ont été également organisées.

Le point d'orgue des commémorations aura été la célébration par le cardinal Laurent Mosengwo Pasinya d'une messe d'actions de grâce à Edou à laquelle ont participé les président Faure Gnassingbé Eyadema, Théodoro Obiang NGuema Mbasogo. En sa qualité d'héréditaire désigné de la famille Nguesso, l'amiral Jean Dominique Okemba a remercié tous ceux qui ont fait le déplacement d'Edou pour manifester leur soutien moral à la famille.

Denis Sassou N'Guesso et madame ainsi que les prélats s'inclinent sur la tombe d'ELBO

Le recueillement des deux chefs d'Etat du Congo et du Togo

Henriet Mouandinga

Forum VOX ECO

LE COUP DE MAÎTRE DE VÉRONE MANKOU

Le groupe de presse VOX Média dont Vérone Mankou est le promoteur et le président directeur général, a organisé un forum à Brazzaville le 6 mars 2019. Ce forum dénommé VOX ECO a réuni des centaines d'acteurs venant des secteurs public, privé et de la société civile, sans oublier les étudiants, autour d'une problématique : l'avenir des investissements au Congo. A travers ce forum qui est le premier de la série, l'initiateur entend promouvoir l'idée d'un débat constructif autour d'une question d'intérêt national, pour faire avancer le pays vers l'émergence.

Ce premier rendez-vous a donné l'occasion aux participants d'échanger, analyser, discuter, proposer et dégager des pistes de solutions pouvant conduire à la galvanisation des investissements directs, dans le but de relever les défis auxquels l'économie nationale fait face. Le forum s'est déroulé en trois panels.
Le thème du premier panel est « *Attrait des investissements publics et privés, nationaux et étrangers ; quelles stratégies pour capter le plus de capitaux ?* » Les thèmes des deux autres panels sont intitulés « *Investir au Congo : Difficultés et perspectives* » et « *Ressources de services pour accompagner les investissements* ».
Le premier panel avec pour coordonnateur Maixent Foukou Makaya (journaliste), a été animé par trois personnalités. Il s'agit de la directrice de l'Agence de la promotion des investissements (API) Annick Patricia Mongo ; le directeur général du plan Franck Corneille Mampouya Mbama et le chef d'antenne Brazzaville de l'Agence congolaise pour la création des entreprises Médard Mitéla. Ces derniers ont tour à tour exposé sur la politique des investissements au Congo en insistant sur le volet diversification de l'économie ; les secteurs prioritaires des investissements conformément au Programme national de développement (PND) 2018-2022; les missions de l'Agence congolaise pour la création des entreprises, en mettant l'accent sur les mécanismes de prise en charge de nouvelles entreprises.
Dans sa communication, Annick Patricia Mongo a affirmé que la diversification de l'économie est en marche au Congo. Le problème se pose au niveau de la vulgarisation des nombreuses mesures prises par le gouvernement à cet effet. A titre d'exemple, le budget de l'Etat prévoit pour cette année la somme de 749 millions, dans le cadre de la promotion des investissements. Elle a également rappelé l'exonération des frais de douanes à 100%, dont bénéficient les importateurs de matériel à usage agropastoral. A son tour, Franck Corneille Mampouya Mbama a expliqué à l'auditoire, les trois axes prioritaires identifiés pour la période 2018-2022 dans le cadre du PND. Il s'agit de la gouvernance, du capital humain et de la diversification de l'économie. La mise en œuvre de ces priorités passe par l'exécution préalable de certaines mesures dites des prérequis. Celles-ci concernent l'amélioration du climat des affaires, la facilitation de la création des entreprises, l'attraction des investissements directs de l'étranger et la réduction du risque pays.
A son tour, le chef d'antenne de l'Agence congolaise pour la création des entreprises a fait savoir qu'au niveau de sa structure, on note la présence de bon nombre d'administrations impliquées dans la procédure des formalités. Cette agence créée sur les cendres du Centre des formalités des entreprises (CFE), se charge d'obtenir en lieu et place des déclarants, les autorisations utiles pour la création d'une entreprise dans un délai de 48 heures, auprès des administrations non encore représentées au sein de l'agence. Médard Mitéla a par ailleurs fait état d'un projet en perspective, portant sur la mise en place par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, du réseau d'interconnexion entre son agence et les différents partenaires intervenant dans le dispositif de création d'une entreprise.
Le deuxième panel a eu pour animateurs le directeur général de Canal + Benjamin Bell et le directeur général de GTC Michel Djombo. La coordination a été assurée par madame Brenda Kahoulou. Entre autres difficultés auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques, les intervenants ont évoqué les tracasseries aux frontières, les tracasseries administratives, la parafiscalité, la cumulation des contrôles. Pour le DG de GTC, le secteur agropastoral est le plus propice à l'attrait des capitaux étrangers, dans la mesure où le plus grand potentiel agricole est encore inexploité et le Congo importe à hauteur de 500 milliards par an les denrées alimentaires. Leurs perspectives vont dans le sens du renforcement de la collaboration entre le secteur privé et les administrations, l'encouragement des investissements dans le secteur primaire, voire dans quelle mesure investir pour produire localement.
«*Quelles sont les ressources et services pour accompagner les investissements*»? Les trois animateurs du 3ème panel coordonné par Edouard SAR ont tour à tour répondu à cette question. Il s'agit du président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire Sylvestre Didier Mavouenzéla, d'un responsable du cabinet Ernst et Young Ludovic Ngatsé et du directeur général du cabinet Aries service Loïc Makosso.
Le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire a exposé sur son rôle, qui consiste à préparer les prestataires à recevoir les investisseurs étrangers, les parcours de l'entrepreneur et les règles élémentaires pour entreprendre. L'intervention du responsable d'Ernst et Young a porté sur le fonctionnement de sa structure en tant que cabinet comptable, son travail d'accompagnement auprès des entreprises pour influencer les décisions. En ce qui le concerne, le directeur général d'Aries Investissement a édifié le public sur le rôle de son cabinet à savoir, accompagner les porteurs de projets pour les aider à lever les fonds sur le marché financier de la sous-région.
L'intérêt suscité par la problématique des investissements s'est traduit par les multiples questions posées aux exposants. L'organisateur mérite à juste titre des éloges, pour cette initiative qui a rassemblé tant de matières grises, autour d'une question capitale pour le développement du Congo. On peut affirmer que c'est un véritable coup de maitre que Vérone Mankou vient de réaliser, pour cette toute première expérience.

Dominique Maléla

Vue des participants et des panalistes

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA
Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA
Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI
Rewriter
Aimé Raymond NZANGO
Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA
Relationniste
Anderson de MBALOÉ,
Mise en pages
YENGO MALANDA
Impression
Les Dépêches de Brazzaville

Gestion des finances publiques dans la sous- région

UNE RENCONTRE CONSACRÉE À LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Créé à Brazzaville en 2010, à la faveur du processus de mutation des principes de gestion des finances publiques, le Forum des hauts fonctionnaires du budget des Etats d'AFRITAC Centre (FOHBAC), a tenu sa 8ème édition du 11 au 15 mars 2019 dans cette même ville. Le thème retenu pour cette rencontre est : «La budgétisation sensible au genre : réduire les inégalités entre hommes et femmes pour accélérer le développement ». L'objectif était de mieux refléter les politiques et programmes liés à la réduction des inégalités hommes/femmes, dans les lois de finances.

Les pays membres d'AFRITAC Centre s'inscrivent depuis plusieurs années, dans une dynamique de mutation de leurs systèmes de gestion des finances publiques, vers les meilleures pratiques internationales. Au nombre de ces bonnes pratiques figurent la mise en place progressive de la Gestion axée sur les résultats (GAR) et la budgétisation sensible au genre.

Les travaux de la huitième édition du FOHBAC consacrée à la budgétisation sensible au genre, se sont ouverts sous les auspices du directeur de cabinet du ministre des finances Henri Loundou. On a noté entre autres présences à ses côtés, celles de la directrice de cabinet de la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, de la représentante de l'ONU Femme et du représentant du Fonds monétaire international (FMI). La thématique de la présente session ouvre pour la 1ère fois, la participation à ce Forum de nouveaux acteurs que sont : le bureau sous régional de l'ONU Femme et les ministères en charge des questions du genre des pays membres d'AFRITAC Centre.

Photo de famille

Henri Loundou a rappelé dans son discours d'ouverture, l'objectif visé par les fondateurs du FOHBAC à savoir : « *instituer un cadre de dialogue, d'échange d'expérience entre les pairs de la sous-région, investis des responsabilités de la mise en œuvre de nouveaux cadres institutionnels de gestion des finances publiques* ». Ce dernier a par ailleurs relevé, que le capital humain et son développement, sont à la fois la source et la finalité de toute politique de développement.

Le directeur de cabinet du ministre des finances et du budget a également insisté sur l'intérêt du thème de la 8ème édition du Forum. Un intérêt orienté vers la propension à amener les pays de la sous-région, à fournir des efforts allant dans le sens de la réduction des inégalités hommes/femmes, dans les lois des finances.

De son côté, la directrice de cabinet de la ministre en charge de la promotion de la femme de la République du Congo, a mis l'accent sur l'importance de ces assises. Celles-ci, a-t-il déclaré, « ont permis aux parties prenantes, de s'entendre sur les méthodes, les procédures et les instruments indispensables à une mise en œuvre optimale des politiques de réduction des inégalités liées au genre et d'enclencher l'effectivité du processus tant attendu de la budgétisation sensible au genre, dans les différents pays de la sous-région ». Courant les cinq jours de travaux, les pays membres d'AFRITAC Centre ont eu l'occasion de cerner, les expériences de l'approche genre dans la budgétisation du Maroc et de la France, ainsi que les méthodes et problématiques de cette même question, au niveau du FMI et de l'ONU Femme.

L'ONU Femme considère la prise en compte de la dimension genre dans l'élaboration des programmes et projets, comme un gage de réussite et de progrès, vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), de l'Agenda 2030 des Nations Unies, ainsi que des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Dominique Maléla

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION : DEUX LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT

Lors du cinquième anniversaire de l'Union Africaine célébré en mai 2013, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres ont fait une déclaration commune dans laquelle ils se sont engagés dans le cadre de la vision 2063 en faveur d'un développement rapide et des avancées technologiques en Afrique, au cours des cinquante prochaines années. L'éducation et la formation ont été placées au cœur de cette vision.

La récente histoire économique des pays asiatiques, en dépit des grandes différences qui les séparent, a démontré la corrélation entre le développement économique et social et l'investissement dans l'éducation et la formation. Ces dernières années, ces pays ont consacré de gros moyens aux dépenses d'éducation. La Thaïlande, la Corée du Sud voire Singapour et l'Indonésie ont des PIB allant de 30 à 24 % en moyenne.

Très peu de pays africains en revanche, consacrent plus de 6% de leur PIB du budget à l'éducation et à la formation. En somme, aucun pays dans le monde n'a réussi à réduire la pauvreté et enclencher le développement, sans passer par la scolarisation primaire. Ainsi, l'impact de l'éducation sur les autres secteurs du développement comme la santé, l'environnement et autres, font de l'éducation et de la formation un des investissements les plus rentables à long terme. Elles augmentent d'une manière substantielle, les compétences des individus dans tous les secteurs de l'économie moderne, formelle et informelle. Contribuant à l'amélioration du niveau de vie des humains, elles favorisent dans le même temps à l'égalité entre hommes et femmes. L'éducation et la formation permettent également de lutter contre la marginalisation des populations les plus vulnérables.

En adoptant les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000, les Etats membres des Nations Unies ont consacré le deuxième objectif à l'éducation primaire pour tous. En 2015, sur les dix-sept Objectifs du développement durable (ODD) adoptés dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations Unies, le 4ème objectif porte sur l'accès à une éducation de qualité. Il est évident que l'éducation est un catalyseur essentiel de développement durable et la formation professionnelle, un vecteur d'une croissance durable. L'éducation améliore les perspectives d'emploi et aide les familles à échapper à la pauvreté.

Par ailleurs, la formation professionnelle permet d'accompagner la croissance et la compétitivité des entreprises et de prévenir l'exclusion des jeunes du marché du travail, grâce aux compétences acquises et leur confèrent les aptitudes de créer leur propre entreprise. Aujourd'hui, on considère de plus en plus l'éducation comme un investissement dans l'avenir collectif des sociétés et des nations et non seulement dans la future réussite d'individus.

En investissant dans la formation, mais également dans la santé, les Etats améliorent le capital humain et créent l'une des conditions de l'attractivité à l'investissement privé.

Les pays qui investissent dans leur capital humain, ainsi que dans les infrastructures et qui créent un environnement des affaires favorables, attirent les investisseurs privés et réalisent une croissance remarquable qui sous-tend le développement en Afrique. L'éducation et la formation restent confrontées aux défis des infrastructures et équipements, du capital humain enseignant ou formateur.

Martial Olami

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
du 25 MARS 2010

LE BRACONNAGE ET LE CHÔMAGE DES JEUNES INTERPELLENT LE GOUVERNEMENT

Au Congo, le braconnage ou la chasse illégale ne faiblit pas, malgré l'arsenal juridique mis en place et la farouche détermination des pouvoirs publics à sévir contre les contrevenants. En témoignent les interpellations récurrentes du gouvernement par les deux chambres du Parlement, ainsi que les nombreux cas d'arrestation des braconniers et trafiquants des produits de chasse. Les espèces protégées font ainsi les frais des chasseurs et autres commerçants qui trouvent en cette activité, leur seul moyen de survie.

Pendant des décennies, le Congo a perdu une partie inestimable de sa faune. Ces dernières années, il ne se passe plus un jour sans que des pointes d'ivoire, écailles de pangolin, peaux de crocodile ou de panthère et autres trophées soient saisis aux frontières nationales ou dans les check points érigés à l'intérieur des départements. A ce jour, les prisons du Congo sont peuplées de délinquants fauniques pris la main dans le sac à Ouesso, Impfondo, Sibiti ou Ewo, parfois aux portes de Brazzaville, si ce n'est à l'aéroport...

Dans ses nombreuses adresses, Rosalie Matondo, ministre en charge de l'économie forestière n'a cessé d'inviter ses concitoyens à soutenir les efforts de l'Etat. « *Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour traquer ceux de nos concitoyens et associés, inciviques, braconniers de tout genre qui écument nos forêts et savanes, à des fins bassement lucratives », a-t-elle averti le 2 mars 201*8.

Hélas, ni l'existence des lois mêmes les plus restrictives adoptées pour protéger ce secteur, ni l'adhésion du Congo à plusieurs initiatives internationales comme la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et la flore sauvages menacées d'extinction(CITES), ni la création et la gestion des parcs et aires protégées n'ont réussi à faire juguler le mal. Au contraire, le fléau tel un cancer, étend ses métastases et se décuple allègrement dans nos forêts, y compris dans les zones placées sous la garde des patrouilleurs lourdement armés et utilisant du matériel sophistiqué de détection. Le mal est si profond qu'il mérite une attention toute particulière, pour en dévoiler les causes, avent d'envisager des solutions adaptées.

Des braconniers pris la main dans le sac

En effet, les saisies opérées çà et là, ne constituent qu'une goutte d'eau dans l'océan. Car plus nombreux sont les branconniers et les trafiquants qui passent à travers les mailles du filet.

Les deux types de braconnage qui font mal

Il ne s'agit ici ni, du braconnage coutumier, ni du braconnage de subsistance, ni même de celui dit de représailles, mais de deux autres types de braconnage enclins à l'argent : le braconnage commercial et le braconnage mafieux.

Le premier est entretenu par des marchés illicites de viande de brousse, quelles que soient les espèces considérées, sans tenir compte ni des moments de la fermeture de la chasse, ni de la nature des produits commercialisés. Cette activité alimente les points de vente en toutes saisons. Il suffit de se rendre dans les marchés de Dragages, Ouenzé ou celui de Bacongo, pour s'en convaincre. Mais, les effets de ce braconnage sont limités et maitrisables, pourvu que la lutte contre la corruption s'intensifie, avec des agents de l'Etat plus sains.

Le second type de braconnage dit mafieux, est très juteux. Il s'appuie sur des entités internationales de type mafieux qui trafiquent les espèces animales en créant de nouveaux courants économiques (ivoire, cornes, chair, peaux...) Généralement, les braconniers issus de ce réseau pratiquent la chasse avec des armes de guerre qui circulent sous les manteaux dans nos villes et villages, en usant des outils perfectionnés comme le GPS, pour leur efficacité. Souvent, ils opèrent en bande organisée, bénéficiant quelques fois des facilités offertes par des agents de l'Etat, soient-elles des autorités civiles ou militaires.

Une analyse comparée de la prévalence du phénomène donne à établir une grande différence entre les périodes fastes de l'économie nationale, notamment avec la prolifération des chantiers liés à la municipalisation accélérée et celle dite de vaches maigres. Si, pendant plus d'une décennie les jeunes des localités comme Ouesso, Pokola, Souanké, Etoumbi, Makoua, Sibiti, Komono et autres pouvaient avoir un emploi rémunérateur et satisfaire aux besoins vitaux de leur famille, aujourd'hui, avec l'arrêt des chantiers, la tendance pour ces jeunes est de faire pression sur la forêt. La chasse étant la principale activité qui leur procure ce qui leur faut pour survivre. Dès lors, leur raisonnement s'apparente à celui des jeunes Maliens, Nigériens, Sénégalais, Erythréens et Somaliens qui risquent leur vie, en traversant la Méditerranée dans des bateaux de fortune. Nombreux sont ceux qui pensent qu'en s'abstenant de braconner, pour ne pas aller en prison, ils resteraient dans une autre prison, celle de la pauvreté.

Ce raisonnement qui n'est pas à négliger pose simplement la problématique de l'emploi des jeunes. En l'état actuel des choses, le gouvernement est sans doute confronté au manque de moyens financiers et de volonté politique, pour mettre en place des stratégies et des actions adaptées aux enjeux. C'est, semble-t-il une option pour atténuer le braconnage mafieux à défaut de l'éradiquer. Ainsi, le cercle vicieux pauvreté-braconnage-prison-pauvreté sera brisé.

Jules Débel

Opinion

LEADER D'ASSOCIATION, HOMME DE SACRIFICES

Certains comportements que l'on observe chez un leader d'entreprise ou de fondation, ne sont pas tolérables chez un leader d'association. Ce, en fonction de la spécificité de chaque groupement et de la thématique constituant le champ d'action en ce qui concerne l'association. La différence entre ces trois organisations se situe, tant au niveau de la création que celui du fonctionnement. Commençons par définir les concepts association et leader, avant de répondre à la question de savoir : qui peut être- leader d'association et comment devrait-il se comporter ?

Au sens littéral du terme, une association est un groupement de personnes réunies par un intérêt commun, non lucratif. Au sens juridique, une association est une convention (contrat), par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que celui de partager les bénéfices. Sur les deux plans indiqués plus haut, la présence de plusieurs personnes et le désintéressement des bénéfices sont les points de convergence.

En ce qui concerne le leader, le dictionnaire le définit comme une personne qui est à la tête d'un parti politique, d'un mouvement, d'un groupe. Le leader est donc juste le patron, le dirigeant, le mandaté pour le compte de l'association et des membres de son organisation. Les qualités d'un bon leader doivent reposer sur ses capacités à honorer ses engagements vis-à-vis de l'association qu'il représente et de ses membres. Être à la tête d'une association ne permet pas à quelqu'un d'en faire sa propriété. A la base de la création d'une association se trouvent toujours plus de deux personnes, à la différence d'une fondation qui est l'œuvre d'une seule personne.

Ainsi, le leader d'une association doit être au service des autres membres de l'association. C'est un serviteur qui ne doit pas s'attendre à un profit personnel. En s'engageant dans une telle entreprise, on doit se mettre en tête qu'on fait du bénévolat, qu'on travaille pour l'intérêt des autres membres. Dans l'exercice de son mandat, puisque sa durée à la tête de l'Organisation est limitée, son objectif est de faire du social. Pas seulement de l'humanitaire. Car l'humanitaire pense aux besoins d'urgence, alors que l'association qui a une vision de changement de statut de ses membres doit penser au social, c'est-à-dire donner la possibilité à ses membres d'être capable de se prendre en charge ou d'être autonome.

Le leader qui crée une organisation pour son seul profit, devient un entrepreneur qui veut utiliser les autres pour résoudre ses propres problèmes, en se servant d'eux comme escalier. Il doit accepter les critiques et l'autocritique, pour améliorer les performances de l'association. Le leader doit accepter l'alternance, pour ne pas demeurer seul à la tête de l'association, comme il en serait le cas pour une fondation. Un membre du bureau d'une association, leader ou autre, ne peut exercer ses fonctions huit ans durant.

Le leader d'association ne doit toujours pas être le seul à représenter son organisation, ou à parler au nom de celle-ci. Il doit avoir une oreille d'écoute, accepter le dialogue et ne pas imposer ses idées, c'est-à-dire ne pas paraitre comme un dictateur, afin de ne pas étouffer, voire frustrer les membres, jusqu'au point de causer leur départ. Cet état de chose est à l'origine de la prolifération des associations œuvrant dans une même thématique ou défendant une même cause. Le leader doit faire bénéficier aux autres membres de l'association, les dons, les aides et les financements reçus au profit de l'association. Il ne doit pas mettre en contradiction les membres mais plutôt les unir, promouvoir le respect mutuel et l'acceptation des points de vue des autres, question de privilégier le vivre ensemble, l'harmonie et l'intérêt de tous au sein de l'association.

Armand Guy Richard Ndinga Okossa,
Secrétaire adjoint du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ; membre de l'ONG « Viens et Vois ».

Inondation programmée

LE VILLAGE MBOUABÉ ET LA CHAUSSÉE DE LA RN2 À LÉFINI FORTEMENT MENACÉS

Il n'y a plus de doute, le village Mbouabé Léfini et la RN2 à quelques encablures du pont sur la rivière Léfini seront avalés par les eaux si l'on n'y prend pas garde. Déjà les travailleurs de l'unique dispensaire dudit village et les malades ont des pieds dans l'eau. A 200 mètres du pont, la rivière étend ses bras et menace de couper en deux la RN2 à cet endroit. Les riverains attribuent le phénomène au barrage hydroélectrique d'Imboulou ; tandis que les techniciens évoquent entre autres les changements climatiques, l'ensablement de la rivière, l'occupation anarchique des berges et l'absence d'une station hydrométrique. En tout cas, chacun y va de son commentaire pour expliquer les causes d'une probable inondation dudit village et de la route nationale qui le traverse.

Les techniciens en la matière, affirment avec conviction que pour construire ce barrage plusieurs paramètres ont été pris en compte. Il s'agit de l'hydrologie qui a permis aux techniciens de définir la hauteur du barrage par rapport au niveau de la mer. Ici, les repères ont été déjà fixés depuis l'ère coloniale à Ngô et tout au long de la RN2. Il y a eu aussi une étude sur la pluviométrie et la navigabilité de la rivière Léfini. Les études ont révélé que la rivière Léfini n'étant pas navigable, elle n'avait nullement besoin d'une incluse nécessaire au passage des bateaux, hors-bords et pirogues. A ces paramètres se greffe également, l'étude de l'impact du barrage hydroélectrique sur le social et l'environnement, notamment la flore ainsi que la faune afin de prendre des mesures qui s'imposent. Pour le cas du barrage d'Imboulou, le remous (la quantité d'eau au barrage) a été calculé pendant les études à 5 km en aval du pont de la rivière Léfini. Avec un barrage d'une puissance de 120 mégawatts, les risques d'inondation du village Mbouabé Lefini ainsi que la RN2 traversant le village étaient totalement exclus, indiquent les spécialistes.

La détermination de cette puissance a été non seulement une décision scientifique mais aussi une volonté politique d'autant plus qu'il fallait coûte que coûte préserver du danger le pont sur la rivière Léfini, construit à la

Une rivière qui avale progressivement des habitations

faveur du plan quinquennal. Cette décision était également motivée par le refus catégorique des pouvoirs politiques de délocaliser le village historique de Mbouabé Léfini. C'est pour ces raisons que la puissance du barrage qui était de 200 mégawatts au départ a été réduite à 120 mégawatts. Pour préserver le village Mbouabé Lefini d'une éventuelle inondation, il a été prévu au niveau du barrage, deux évacuateurs de crue. Ces évacuateurs permettent aux exploitants dudit barrage de les ouvrir dès qu'ils constatent une crue ou une panne. Au regard de la situation de crue actuelle, on croit savoir que ces évacuateurs ne sont certainement pas ouverts, soit par ignorance, soit par négligence, soit ils connaissent des avaries techniques. Il faut noter que la production de l'électricité par le système hydraulique, ne peut être stockée, car la quantité d'eau permettant de produire un kilowattheure est égale à la quantité d'eau sortie en amont du barrage.

Causes et solutions

Parmi les causes de cette probable inondation, il y a l'occupation anarchique des berges de la rivière par la population. Pourtant, il est strictement interdit à quiconque de construire un ouvrage en matériaux durables ou périssables à moins de 25 ou 50 mètres de la rivière. Le constat sur le terrain révèle en revanche que la population n'obtempère guère. Outre cet aspect, cette catastrophe écologique peut être également provoquée par le dérèglement climatique qui se manifeste par des pluies diluviennes en amont du barrage. La quantité d'eau générée par des pluies au contact avec l'eau qui touche le barrage et remonte en amont provoque une crue qui fait sortir la rivière de son lit naturel. Ce phénomène peut également expliquer l'inondation qui menace aujourd'hui, le village Mbouabé Léfini. Selon des techniciens, cette situation déplorable peut aussi être causée par l'ensablement et autres détritus emportés par l'écoulement des eaux de l'amont vers l'embouchure, diminuant ainsi la profondeur de la rivière. Pour préserver la rivière de ces phénomènes naturels, il est nécessaire qu'après 5 ans de fonctionnement du barrage, le gouvernement procède au dragage de la rivière pour qu'elle retrouve son niveau normal. Pour ce faire, il faut donc régulariser des études bathymétriques pour déterminer avec exactitude ces bancs de sable et autres détritus qui encombrent le fond de la rivière. En effet, depuis son inauguration le 7 mai 2011, la rivière Léfini n'a fait l'objet d'une quelconque étude allant dans ce sens.

A propos du changement climatique, les experts avaient envisagé la construction d'une station hydrométrique en amont de la rivière Léfini, dans la zone Nkouémbali, avec une transmission d'alerte par fibre optique. Celle-ci devrait signaler des côtes d'alerte afin que les exploitants ouvrent rapidement des évacuateurs de crue. Malheureusement, ce projet n'a pu être matérialisé faute de financement.

En raison des risques certains d'inondation que font peser des pluies sur le village Mbouabé Léfini, ce projet doit être remis en selle pour préserver le village et la RN2. Aussi est-il nécessaire d'interdire aux populations riveraines de s'installer sur les berges, conformément aux lois et règlements internationaux sur les rivières et les mers, des textes qui ont été ratifiés par le gouvernement.

Alexandre Mouandza

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Des marchés inoccupés

D'énormes sommes d'argent ont été investies dans la construction des marchés dont les rayons ne sont pas occupés par des vendeurs. Malgré des menaces de déguerpissement proférées plusieurs fois par les autorités municipales, ces vendeurs préfèrent étaler leurs marchandises à même le sol le long des artères bordant ces édifices. Ce phénomène est observé entre autres au marché Total à Bacongo et dans les marchés de Poto-Poto 1 et 2, de Ouenzé, Texaco, Mikalou et de Petit Chose. Ces marchands de rue ont profité également de l'érosion de Ngamakosso pour créer le marché dit « Liboulou ». Cette occupation anarchique du domaine public n'est pas un fait du hasard. Les antivaleurs y sont présentes à travers des agents véreux qui prélèvent des taxes auprès de ces vendeurs. Ces occupants de la rue ont comme prétexte pour déserter les étals des marchés, la mévente de leurs produits. Pour eux, les acheteurs fréquentent rarement l'intérieur des marchés. C'est pour cette raison qu'ils s'installent le long des artères bordant les marchés pour proposer leurs marchandises aux passants. Toutefois ces vendeurs qui ont pourtant des places dans les différents marchés, les préservent pour se réfugier en cas d'éventuel déguerpissement. Comme quoi, on fait le jeu du chat et de la souris.

◆L'abus des lettres majuscules

Les Congolais ont pris la mauvaise habitude d'écrire des lettres majuscules là où il n'en faut pas. Même les enseignes placées devant des établissements scolaires ne sont pas en reste. Dans notre randonnée à travers la ville capitale nous avons pu lire devant un complexe scolaire l'indication suivante : « Une Ecole Qui Forme les Cadres de Demain». Devant la plupart des boutiques nous avons constaté hormis les fautes d'orthographe, des fantaisies qui heureusement ne repoussent pas les clients. Ces calligraphes de circonstance qui sont souvent utilisés pour confectionner les banderoles n'ont certainement pas le niveau requis pour réagir aux écrits qui leur sont confiés. D'où les énormités constatées dans des enseignes et les pancartes comme «appel sur portable» alors que l'on devait mettre l'accent sur le moyen de communication et donc écrire «appel par portable». La langue de Molière est complexe certes, mais il est souvent conseillé de construire de belles phrases en utilisant des mots simples.

◆La sorcellerie à la une dans les veillées mortuaires

La mort n'est plus un phénomène naturel ou normal. Dans plusieurs familles, à chaque décès des présumés sorciers sont pointés du doigt. Dans la plupart des cas ce sont des cadres et des personnes du troisième âge qui sont visés. Les premiers sont accusés de sacrifier des âmes en pratiquant des sciences occultes pour la réussite financière, tandis que les seconds sont désignés comme sorciers pour leur longévité. Souvent ce sont des personnes non membres de la famille qui sont chargées de désigner les présumés sorciers. Le fait qu'ils annoncent leur descendance et les appellent par leur nom et prénom, prouve à suffisance qu'ils sont instrumentalisés. Dernièrement un vieux qui régulièrement vient à Brazzaville pour vendre son poisson est arrivé dans sa parcelle au moment où un de ses petits-fils venait de décéder dans un hôpital de la place. Le soir, les amis du mort sont venus à la veillée pour déclarer que c'est le vieil homme qui a tué le jeune garçon pour faire prospérer son commerce de poisson. Ils ajoutent qu'il serait de connivence avec un oncle et une tante du défunt qui selon eux appartiennent à une secte permicieuse. Les autres enfants de la famille étaient bien dans le coup car ils nourrissent depuis un plan maléfique visant l'assassinat du vieil homme pour ensuite vendre sa parcelle et se partager l'argent. Dans certaines veillées mortuaires les cadres, les oncles, les tantes ou les grands-pères ne sont pas les bienvenus. Pour toutes ces accusations, il est paradoxal qu'aucune preuve ne soit fournie.❐

Presse-environnement

GISCARD MAHOUNGOU REMPORTE LE PRIX DU MEILLEUR REPORTAGE

Le journaliste Giscard Mahoungou de la Digitale Radiotélévision (DRTV), vient de remporter le premier prix de la 1ère édition du meilleur reportage sur l'environnement en République du Congo. Ce journaliste a travaillé sur le thème « Ramassage des ordures ménagères par la Société Averda ».

Le lauréat félicité par les organisateurs

Il avait circonscrit son travail sur trois villes, notamment Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Ce prix, toutes catégories confondues, offert par Air France, donne droit au lauréat à un billet d'avion et d'un stage d'un mois à Paris. Il a été décerné à l'occasion de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de ce concours organisé pour les journalistes en juin 2018 par l'Union Européenne et l'ambassade de France, en partenariat avec Air France et Canal +.

La remise des autres prix aux autres bénéficiaires s'est faite suivant les catégories et les critères spécifiques de chaque organe de presse ainsi que les thèmes traités. Au total, 11 candidats étaient nominés, divisés en 3 catégories, à savoir la presse écrite, la radio et la télévision. Le prix de la presse écrite est constitué d'un ordinateur (don de Canal+). Il a été décerné à Jean Thibaut Ngoyi du CRP Syfia International. Ce dernier a travaillé sur le thème «Le four à charbon». Celui de la radio comporte un sac de reportage. Il a été remis à Raïssa Damba de Radio MUCODEC, dont le travail a porté sur « Les sacs en plastiques refont surface sur le marché ». Le prix de la catégorie télévision comporte une caméra professionnelle. Il a été remporté par Deva Panzou d'Africa 24. Ce dernier a réfléchi sur le thème « *Protection des tortues de mer* ».

Dans son allocution, l'ambassadeur de l'Union Européenne, M. Raul Mateus Paula, a fait savoir que ce concours a pour objectif d'inciter les médias à s'imprégner des problématiques environnementales et à amener les organisateurs à consolider leur partenariat avec les médias en les aidant à valoriser leur travail, et à renforcer leurs compétences. Selon lui, cette compétition permet aux journalistes d'avoir une meilleure visibilité et une bonne compréhension de l'Union Européenne. Ce concours, a-t-il ajouté, permet de dégager l'importance d'un des sujets brûlants de l'heure, à savoir « *la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques* ».

Pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo, M. Bertrand Cochéry, a émis le souhait de voir d'autres institutions suivre cet exemple, en s'ajoutant à la liste desdits partenaires pour conjuguer les efforts pour que d'autres éditions voient le jour. En matière de lutte contre la pollution et la protection de l'environnement, il a suggéré qu'un accent soit mis sur l'éducation des citoyens et surtout de l'enfant dès le bas âge.

Il a également souhaité qu'il y'ait des échanges réguliers entre les journalistes et les institutions vouées au renforcement des capacités, en vue de continuer à développer des sujets de spécialisation pour l'amélioration des compétences des professionnels des médias.

De son côté, le président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), M. Philippe Mvouo, a félicité les participants à cette 1ère édition. « *Je suis très sévère avec ceux qui salissent notre presse en courant vers les réseaux sociaux, dans lesquels on trouve des ordures* », a-t-il indiqué.

Il a remercié les organisateurs pour cette initiative et leur a demandé d'intéresser un plus grand nombre de journalistes à participer au concours, et à penser à les orienter vers la spécialisation. « *Nous avons plus de journalistes généralistes que des spécialistes* », a-t-il fait remarquer.

Gulit Ngou

L'INGÉNIOSITÉ DES ANCÊTRES AU CŒUR D'UNE EXPOSITION À OYO

Le génie des ancêtres Mbossi Alima est au centre d'une exposition dont le vernissage a eu lieu le 7 mars 2019 dans le pavillon central de la gare routière d'Oyo. Cette exposition met en exergue l'architecture, les différents instruments de musique traditionnels, les moyens nautiques et bien d'autres moyens de travail qui témoignent de l'ingéniosité des Mbossi. Ce patrimoine culturel riche en symboles doit être préservé pour le plus grand profit et plaisir de la postérité.

Initiée par un féru de la culture Mbossi, à l'instar de Daniel Isaac, cette exposition qui a bénéficié de l'appui multiforme du conseil municipal d'Oyo, s'achève le 20 mars 2019. L'initiateur qui est un écrivain, chercheur et directeur de publication du cahier anthropologique et d'histoire Bis'a mbôsi, a été assisté dans cette entreprise par le célébrissime artiste Keim Oboura. Dans cette exposition, les organisateurs ont réussi à rassembler diverses inventions qui intègrent le patrimoine culturel des Mbossi. A travers cette exposition, les exposants tentent de lutter contre l'oubli de la tradition Mbossi qui est de plus en plus menacée par la culture occidentale. L'objectif est d'amener « *les bâtisseurs des temps modernes à marier l'architecture ancestrale avec la modernité pour pérenniser cet héritage particulier* ».

Dès l'entrée, les visiteurs peuvent admirer des maquettes architecturales Mbossi et des collections des instruments de musique traditionnelle. Au centre de l'édifice, des visiteurs découvrent le palmier à huile et sa symbolique ; des raphias, des pirogues qui font également partie des découvertes Mbossi. Toutes ces découvertes ont fait l'objet des contes du Grand-père Isaac, l'initiateur de l'exposition. Selon lui « *quand les Mbôssi palabrent il y a toujours la présence du palmier sessé. Soit ils ont un balai sacré appelé mwandzi, soit il y a ce palmier sessé à travers lequel, ils s'identifient. Il y a aussi Olèngè (un fer plié en forme d'arc) qui symbolise l'arbre généalogique. Le raphia est le symbole de la rivière Alima. Les eaux par lesquelles le blanc est arrivé au Congo. La première résistance congolaise a eu lieu sur l'Alima, chez les Bafourou. Le raphia est le matériel grâce auquel les premières cabanes de Brazzaville ont été construites en 1884. Ce matériel venait de Pombo, sur la rivière Alima. Elle partage ses eaux et ses richesses avec d'autres rivières voisines qui connaissent l'étiage. C'est de cette mère nourricière que les Mbôssi Alima héritent de la solidarité et la culture de partage* ».

A deux jours de la fermeture de cette exposition, Daniel Isaac et Keim Oboura, « réunis pour restaurer la place de l'Alima dans l'histoire moderne du Congo» sont heureux de cette restitution du patrimoine culturel. « Notre but est d'amener les architectes à promouvoir l'architecture ancestrale, en la mariant avec la modernité. Oyo, ville motrice du développement de cette contrée portée par l'architecture occidentale devait accueillir cette expo», justifie l'animateur.

Marlène Samba

LE MONDE DES LETTRES PLEURE BERNARD DADIE « CLIMBIE »

L'une des figures de proue de la littérature africaine, Bernard Dadié dit « Climbié », s'est éteinte à l'âge de 103 ans, le 9 mars dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire. Cet écrivain prolifique, qui abordait tous les genres littéraires, laisse à l'Afrique et au monde des œuvres d'une richesse incontestable.

Fils de Gabriel Dadié, compagnon de lutte du premier président ivoirien Félix Hophouët Boigny, Bernard Dadié, né le 10 janvier 1916 à Assini au sud de la Côte d'Ivoire, est l'auteur d'une œuvre véritablement prolifique qui aborde tous les genres littéraires : roman, théâtre, chroniques, contes traditionnels, nouvelles avec une poésie militante, comme en témoignent ces vers : «*Je remercie mon Dieu de m'avoir créé noir. Le blanc est une couleur de circonstance. Le noir, la couleur de tous les jours. Et je porte le Monde depuis l'aube des temps. Et mon rire sur le Monde,*

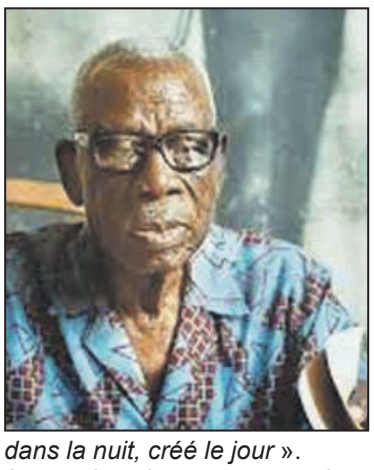

dans la nuit, créé le jour ».

Au nombre de ses œuvres dont certaines sont au programme de l'enseignement dans les écoles, collèges et lycées d'Afrique, on peut citer entre autres, « *Afrique debout* » 1950, « *Légendes africaines* » 1954, « *Le pagne noir* » 1955, « *La ronde des jours* » 1956, « *Un nègre à Paris* » 1959, « L*a ville où nul ne meurt* » 1968, « *Les voix dans le vent* » 1970, «*Les jambes du fils de Dieu*» 1980, «*Béatrice du Congo*» 1995.

A ce titre, l'écrivain et homme politique ivoirien a obtenu plusieurs distinctions, parmi lesquelles le « *Grand Prix littéraire d'Afrique Noire* » en 1968, le « *Prix littéraire d'Afrique Noire pour Patron de New-York* » (1965), le « *Prix UNESCO* » en 2016 pour son action en faveur de la culture africaine. A cela s'ajoute le « Grand Prix des mécènes » de l'édition 2016 des grands prix des Associations littéraires, qui lui a été décerné en mars 2017 à Yaoundé au Cameroun, en hommage à toute son œuvre bibliographique.

Après des études à l'Ecole Normale William-Ponty de Gorée, Climbié travaille pendant dix ans à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de Dakar au Sénégal, avant de retourner en 1947 dans son pays où il va militer au sein du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). Les troubles de février 1949 le conduisent en prison pour 16 mois où il tient un journal, « Carnet de prison » qui ne sera publié qu'en 1981.

A l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, Bernard Dadié occupe tour à tour les fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale, de directeur des affaires culturelles, d'inspecteur général des arts et lettres, et en 1977, il devient ministre de la culture et de l'information. Adieux Climbié et que ton âme repose en paix.

G.N.

Football européen

ZIZOU REPREND DU SERVICE AU REAL MADRID

La nouvelle a fait vraiment grand bruit depuis son annonce officielle. Sorti du Real Madrid par le haut, en juin dernier, Zinedine Zidane est de retour dans la maison blanche. Il a accédé à la demande du président Fiorentino Perez de voler au secours d'une équipe du Real Madrid en pleine crise.

Gouverner c'est prévoir, a-t-on coutume de dire. Zinedine Zidane, lui, était le premier à comprendre que le Real Madrid, qui venait de remporter trois ligues européennes des champions d'affilé allait droit vers une fin de cycle. Il l'a clairement fait savoir au président Fiorentino Perez, qui, hélas, ne l'a pas suivi. Fiorentino Perez a, peut-être, commis l'erreur de juger Cristiano Ronaldo vieillissant et l'a laissé partir. De même, il n'a pas voulu donner à Zinedine Zidane les moyens de reconstruire. Alors, Zizou a même été le premier à claquer la porte. Sauf qu'en partant il avait également laissé entendre qu'il pouvait revenir. Au fond, il voulait sûrement que le président Fiorentino Perez se casse les dents afin que celui-ci finisse pour lui donner raison.

Mais c'est un peu l'art que possède Zinedine Zidane de partir pour revenir. Souvenons-nous, comme joueur, il avait quitté l'équipe de France en 2004 pour revenir en 2005. Un retour presque triomphal puisque la France avait disputé la finale de la coupe du monde 20006 en Allemagne et n'eût été le coup de tête donné à l'italien Materrazzi, il aurait été plébiscité meilleur joueur de la coupe du monde 2006. On se souvient aussi que c'était lui le principal artisan de la victoire en finale de la coupe du monde 1998 contre le Brésil. Cet homme-là, décidemment, a tout l'air d'un visionnaire qui sait lire les signes des temps. Car quand il a accepté de prendre en mains le destin du Real Madrid, comme entraîneur, il n'avait encore fait ses preuves nulle part ailleurs. Une inspiration divine l'a poussé à se jeter à l'eau. Il en est sorti avec neuf titres de gloire dont deux coupes du monde des clubs, trois ligues européennes des champions, deux super-coupes d'Europe, une super-coupe d'Espagne et une liga en deux ans et demi. Un vrai crack.

Zinedine Zidane de retour sur le banc du Réal de Madrid

Que sera l'acte II ?

On dit que le vestiaire madrilène, en ce moment, est en pleine décomposition. Le climat est des plus déplorables et par voie de conséquence la crise est en train de s'installer profondément. Bon nombre de joueurs-cadres ne pensent plus penser ensemble sur un même thème. L'humiliation vécue face à l'éternel « ennemi » barcelonais avec deux défaites d'affilée de surcroit à Santiago Bernabeu ainsi que le naufrage subi à la maison devant l'Ajax d'Amsterdam ont finalement précipité les choses. Fiorentino Perez, désormais convaincu de ce que Zinedine Zidane avait raison, a donné à son entraîneur les coudés franches. Zinedine Zidane va disposer d'un peu plus de trois cent millions d'euros soit environ cent quatre-vingt-seize milliards cinq cent millions (196.500.000.000) de francs CFA pour reconstruire une équipe qui ne peut plus se permettre une saison blanche comme cette année.

Déjà on parle du recrutement prochain du brésilien Neymar Junior et Kylian Mbappé, les deux perles du Paris Saint Germain. Cela sous-entend un lourd investissement financier mais c'est le prix à payer quand on veut gagner et gagner toujours. Lles risques sont énormes car il n'aura pas droit à l'échec. Il va démarrer la saison 2019-2020 avec une équipe construite par lui-même. Il bénéficie, certes, du fait qu'il a été lui-même un très grand joueur. Il sera forcément respecté par ses joueurs. Mais ce n'est pas pour autant une garantie pour les résultats. Surtout qu'au Real Madrid il ne suffit pas seulement de gagner. La manière a, elle aussi, une très grande importance. Si le premier acte s'est terminé sous les applaudissements, attention quand même au nouveau départ.

Merlin Ebalé

Tirage au sort des 1/4 de finale des coupes européennes des clubs de football

DES JOUTES QUI PROMETTENT MONTS ET MERVEILLES SUR LE PAPIER

Comme d'habitude, c'est au siège de l'Union européenne de football association (UEFA) à Nyon (Suisse) qu'a eu lieu vendredi dernier le tirage au sort des quarts de finale des coupes européennes inter-clubs de football.

Comme de coutume, tout a commencé par la confection du menu des quarts de finale de la ligue des champions. Mais, cette fois, on est même déjà fixé sur les oppositions des demi-finales. Mais avant on suivra Tottenham Hotspur-Manchester city, Ajax d'Amsterdam-Juventus de Turin ; Manchester United-FC Barcelone et Fc Liverpool-Fc Porto en quarts de finale. L'étape suivante verra s'affronter le vainqueur de Tottenham Hotspur-Manchester city à celui d'Ajax Amsterdam-Juventus de Turin d'une part et, de l'autre, le vainqueur de Manchester United-FC Barcelone à celui de FC Liverpool-FC Porto. Il sied de relever qu'il y aura une explication 100% anglaise entre Tottenham Hotspur et Manchester city. Le football anglais, à vrai dire, effectue là un grand retour.

Car, depuis un bon moment, c'était plutôt l'Espagne qui régnait sans partage sur la plus prestigieuse compétition européenne inter-clubs à travers le Real Madrid, le FC Barcelone et même l'Atletico Madrid. On se souvient que la saison dernière les deux équipes madrilènes ont remporté aussi bien la ligue des champions que l'Europa ligue le Real Madrid s'est même illustré en épinglant trois fois d'affilée la ligue des champions à son tableau de chasse. A noter que cette fois les deux tenants ont été tous les deux éliminés en huitièmes de finale de la ligue des champions. Or, en Europa ligue, l'une des deux équipes espagnoles, rescapées des huitièmes de finale, va devoir rester sur le carreau car Villaréal et Valence vont s'affronter en quarts de finale. C'est dire que l'Espagne est comme en train de perdre le nord même si le Barça, en ligue des champions, et Villaréal ou Valence sont encore là. Pour revenir en ligue des champions, Manchester United-FC Barcelone était déjà le bouquet final il y a quelques années. Ce sera sans doute l'explication qui va accaparer tous les regards.

Mais Ajax Amsterdam-Juventus de Turin sera, elle aussi, une double confrontation très intéressante. Apparemment, le FC Liverpool partira légèrement favori devant le FC Porto. Quant au choc anglo-anglais entre Tottenham Hotspur et Manchester city, il promet lui aussi de belles étincelles. Mais le temps viendra où l'on parlera en long et en large des rencontres des quarts de finale. Le programme prévoit Tottenham Hotspur-Manchester city et FC Liverpool-FC Porto pour les 9 et 17 avril tandis que les rencontres Ajax Amsterdam-Juventus de Turin et Manchester-United-FC Barcelone auront lieu les 10 et 16 avril 2019.

Naples-Arsenal, le grand choc de l'Europa ligue

Après le tirage au sort de la ligue des champions, il s'en est suivi celui de l'Europa ligue-là encore, l'Angleterre compte 25% des représentants comme l'Espagne. Chelsea FC et Arsenal débuteront tous les deux à l'extérieur respectivement contre Slavia Prague et Naples. Naples-Arsenal constituant sans doute la rencontre la plus explosive de ces quarts de finale. Il y aura, par ailleurs, Benfica-Eintracht Francfort et, bien sûr, Villareal-Valence. On sait aussi que le vainqueur de Benfica-Francfort va affronter celui de Slavia Prague-Chelsea FC tandis que celui de Naples – Arsenal s'expliquera avec le vainqueur de Villareal - Valence. Là au moins six pays s'y trouvent concernés à savoir le Portugal, l'Allemagne, la République Tchèque, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie. On retrouve ainsi pratiquement les mêmes pays sauf que la République Tchèque et les Pays-Bas constituent comme des petites surprises. Dans tous les cas, c'est la France, championne du monde en titre, qui est absente des deux tableaux.

G.E.

Eliminatoires de la CAN 2019 de football

ÇA PASSE OU ÇA CASSE POUR LES DIABLES-ROUGES À HARARE

Le pessimisme se lit sur nombreux visages quand on évoque Zimbabwé-Congo de dimanche prochain à Harare. Normal. L'équipe nationale de football du Congo, ces derniers temps, n'inspire plus confiance. Et pourtant les indices et les statistiques ne sont pas forcément en défaveur des Diables-Rouges.

Les Diables Rouges (Photo d'archives)

Les temps ont, peut-être, changé mais en sport il existe aussi des phénomènes difficilement déchiffrables. Des exemples sont à la pelle où plusieurs résultats à contre-courant ont été enregistrés. C'est d'ailleurs cela qui contribue au charme de sa majesté football. A ce jour, Zimbabwéens et Congolais n'ont que très peu joué. Il y a juste eu Platinium-As Otoho et Dynamos-Diables-Noirs et, bien sûr, Warrios-Diables-Rouges. Une seule défaite, celle de Diables-Noirs et de surcroit à Brazzaville. Autrement, en terre zimbabwéenne, les congolais n'ont jamais perdu tout comme ils n'ont jamais gagné.

En 1991 lors des éliminatoires de la CAN 92 les Diables-Rouges avaient gagné par 2-0 à Brazzaville avant de concéder le match-nul (2-2) à Harare. Un nul synonyme de qualification pour la phase finale de la CAN 92 au Sénégal. Il y a que, cette fois, le Congo n'a pu gagner le match-aller, le Zimbabwé ayant réussi le nul (1-1) en terre congolaise. Certains observateurs ont vu en cela comme un inversement de tendance. Mais ce n'est qu'un avis combattu par le fait que les Congolais, jusque-là, n'ont pas encore perdu à Harare. Seulement un nouveau match-nul, pour les Diables-rouges, n'arrange pas le Congo, plutôt condamné à gagner pour être sûr d'effectuer le voyage en Egypte en juin prochain. Voilà pourquoi l'expédition du week-end prochain à Harare a des allures d'une vraie opération-commando. Mais avec quel potentiel ?

A quoi peut-on s'attendre à Harare ?

Jamais, au grand jamais, les péripéties d'une rencontre sportive ne peuvent être programmées d'avance. Tout dépend des forces en présence, de leur gestion et de l'état d'esprit des uns et des autres. Néanmoins, au regard du résultat et des prestations de la manche-aller, les Zimbabwéens sont certainement en confiance. Ils sont si près du but qu'ils considèrent que plus rien de fâcheux ne peut leur arriver. C'est sans doute pour cela que malheur est arrivé au Paris Saint Germain. Mais il n'est écrit nulle part que ce sera forcément le cas dimanche prochain. Car le leader du groupe prendra sûrement toutes les précautions pour éviter une colossale catastrophe. Mais en football, il y a parfois des jours sans. Rien ne dit que dimanche prochain les Warrios seront à leur meilleur niveau. Voilà pourquoi il ne faut pas désespérer. Bien au contraire, il faut plutôt croire en un possible exploit. Souvenons-nous, il y a un peu plus de quatre ans, le Congo avait bâti sa qualification pour la Can 2015 sur de grosses performances au Nigeria, au Soudan et en Afrique du sud. Pourquoi cela ne pourrait pas se répéter dimanche prochain ? Certes Thievy Bifouma ne sera pas de la partie pour cause de blessure.

Mais Thievy n'est qu'un maillon de la chaine. On peut bien lui trouver un remplaçant capable de mettre le ballon au fond. Ce n'est qu'une affaire d'état d'esprit, d'organisation, de foi, d'audace et de folie il n'y a pas si longtemps, pendant la session du comité exécutif de la Fecofoot, le président Guy Lionel Mayolas exhortait ses collaborateurs à une implication conséquente dans ce match. On espère que le message est bien passé et que les joueurs seront mis dans des conditions idéales pour un match d'une telle envergure. On espère que dimanche prochain au moins Radio-Congo saura assurer la retransmission en direct de cette rencontre.

Georges Engouma

Retransmission en direct des événements sportifs

QUAND LE SILENCE TUE L'INTÉRÊT ET LA PASSION

Tous ceux qui se réclament du football au Congo sont, aujourd'hui, frustrés. Car, depuis un moment, il faut se mettre en quatre pour avoir rapidement les résultats des rencontres disputées par l'As Otoho à domicile ou à l'extérieur. La faute au fait que le Congo doit déjà trop et ne se préoccupe plus de payer les droits de retransmission.

Les temps ont changé, c'est une certitude. Le défi de s'arrimer à la modernité a un prix à payer surtout qu'au niveau du football les évènements ne sont plus gratuitement distribués. Tout se vend surtout aux médias chauds. C'est l'une des parties des recettes de la fédération internationale de football (Fifa) ou de la confédération africaine de football (CAF). Qui n'a pas payé n'a pas droit à la couverture en direct ou en différé. Car l'événement appartient à la Fifa ou à la CAF. L'ennui c'est qu'avec la crise financière que traverse présentement le pays, le prétexte est vite pris pour justifier le silence absolu dans les médias chauds. Bon nombre d'amoureux du football de notre pays ont été, par exemple, privés des péripéties de RS Berkane-As Otoho, As Otoho-Hassania US Agadir, Raja Casablanca-As Otoho, etc.

Simplement parce que le Congo ne s'est jamais acquitté des droits de retransmission. A l'époque, pour la retransmission d'une rencontre à la télévision, les droits s'élevaient à trois millions de francs CFA. A la radio, hormis la réservation de la ligne assurée par l'Office national des postes et télécommunications, le Congo se devait de s'acquitter des droits à hauteur de cinq cent mille francs. Mais les choses ont certainement évolué. Cependant,ce sont des droits que chaque pays peut négocier pour en arriver à un taux préférentiel. Il n'y a donc rien de rigide à ce niveau sauf que la dette du Congo semble avoir atteint un niveau inacceptable surtout pour cause de négligence et de manque de suivi. Et la plupart du temps, pendant un passé récent, on s'amusait à « voler » le signal de l'étranger. C'était vraiment du cafouillage.

Ne s'agit-il pas aujourd'hui d'un renoncement de la presse audiovisuelle nationale à la promotion du football ?

Les plaintes aujourd'hui fusent de partout et la presse sportive apparait comme complice. Certes, le public a dégarni les arènes de football. Ce qui ne veut pas pour autant dire que les Congolais n'aiment pas le football. Au contraire le dernier Congo-RDC dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2019 a plutôt prouvé que les Congolais restent passionnés pour le sport-roi. Quelque part, il manque comme quelques ingrédients pour ramener tout ce beau monde dans les stades. En cela, la presse sportive notamment audiovisuelle ne peut être totalement innocente. Elle ne fait pas suffisamment pour que les congolais réapprennent à aimer leur propre football et fassent meilleure connaissance des stars du moment.

Car, rarement, il y a des retransmissions en direct à la radio ou à la télévision des rencontres de championnat ou de la coupe du Congo. Très vite, les regards se portent sur le ministère de la communication qui ne donne pas à ses « techniciens » les moyens de la politique à mener. A ce niveau, on peut déplorer un certain manque d'imagination car les directions commerciales peuvent parfaitement négocier des contrats qui aillent dans le sens de satisfaire les téléspectateurs ou les auditeurs. A la radio, par exemple, il est possible de négocier avec les sociétés de téléphonie mobile pour faciliter les retransmissions en direct. Autrement, à la longue la présence même des journalistes sportifs dans les délégations pour l'étranger pourrait devenir inutile. Et même les journalistes, eux-mêmes, courent le risque de perdre certains reflexes dans ce type de reportages. Enfin, on attend que des responsabilités soient prises à tous les niveaux pour éviter de prouver que le Congo, aujourd'hui, est le pays le plus pauvre de la planète.

Nathan Tsongou